



RAV YAAKOV ADES

SECRETS DU JUDAÏSME



Editions Torah-Box

RAV YAAKOV ADES

SECRETS DU JUDAÏSME



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

AUTEUR
מורנו האון המקובל
Rav Yaakov ADES

•
TRADUCTION
Rav Yehuda-Israël RÜCK

•
RELECTURE
Tamara ELMALEH
Rav E. SHARF

•
COUVERTURE
Zelda LEOTARDI

•
DIRECTION
Binyamin BENHAMOU

Publié et distribué par les
EDITIONS TORAH-BOX

France
Tél.: 01.80.91.62.91
Fax : 01.72.70.33.84
Israël
Tél.: 077.466.03.32

Email : contact@torah-box.com
Site Web : www.torah-box.com

•
© Copyright 2014 / Torah-Box

•
Imprimé en Israël

Ce livre comporte des textes saints, veuillez ne pas le jeter n'importe où,
ni le transporter d'un domaine public à un domaine privé pendant Chabbath.

Note de l'éditeur

L'équipe Torah-Box est fière de pouvoir éditer le premier livre en français du Rav Yaakov Adès, l'un des plus grands kabbalistes de notre génération.

Dans le style du célèbre “Nefech ha'Haim”, le Rav explicite les plus profonds enseignements de notre sainte Torah sans jamais perdre de vue les hommes auxquels il s'adresse. Cet oeuvre foisonne de vérités formulées en toute simplicité, capables de toucher chacun d'entre nous.

Ce digne élève du Rav Its'hak Kadouri met à notre disposition les clés de la spiritualité juive et les outils dont chacun a besoin pour accomplir sa Avodat Hachem et réussir dans l'étude de la Torah :

- Comment Hachem renouvelle la Création à chaque instant ?
- Pourquoi l'étude de la Torah profite-t-elle à l'ensemble du Peuple Juif ?
- En quoi regénère-t-elle le lien entre l'âme et son Créateur ?
- Comment un Juif peut atteindre les plus hauts niveaux spirituels qui soient ?
- Qui sont les 36 personnes qui accueillent la Chékhina chaque jour ?
- Comment modifier les lois de la nature par la Téfila ?

La version originale en hébreu, “Pirké Ma'hchava”, est devenu un livre de Pensée et de Moussar fondamental. Son contenu exaltant est si novateur qu'il a su être apprécié par les étudiants de tous niveaux.

Cette version en français a été réalisée avec un enthousiasme extraordinaire, de la part de chacun des participants. Le nombre d'embûches et de retards successifs provoqués par le Yetser Hara nous font croire au grand intérêt de ce livre pour le public francophone !

Nos remerciements au Rav Yehuda-Israël Rück pour la traduction et sa collaboration remarquable, au Rav Yonathan Bohbot pour sa confiance ainsi qu'à Mme Tamara Elmaleh pour la relecture.

להגיד תורה ולהדריך
L'équipe Torah-Box

Que ce livre contribue à la réussite de la
Yéchiva « Vayizra' Itshak »

Centre d'étude de Torah pour Francophones à Jérusalem
sous l'enseignement du rav Eliezer FALK

à la mémoire de
M. Jacques -Itshak- BENHAMOU

au Roch-Collel :

Rav Eliezer FALK

aux Rabbanim :

Rav Tséma'h ELBAZ

Rav Yonathan KOEN

Rav Tsvi BREISACHER

et à leurs chers étudiants assidus et dévoués pour la Torah :

Rabbi Yéhouda DRAY
Rabbi Itshak ZAFRAN
Rabbi Shlomo VALENSI
Rabbi Michaël ELYASHIV
Rabbi David COHEN
Rabbi Ephraïm MELLOUL
Rabbi Michaël LACHKAR
Rabbi Yaakov MELKI
Rabbi Nethanel OUALID
Rabbi Moché TOUATI
Rabbi Lionel SELLEM
Rabbi Akiva MELKA
Rabbi David BRAHAMI
Rabbi Avraham BLATNER
Rabbi Mickael PENYA
Rabbi David AMSELLEM
Rabbi Shimon KATZ
Rabbi Binyamin BENHAMOU
Rabbi Moché AVIDAN
Rabbi Anthony COOPMANS
Rabbi Its'hak KOUHANA
Rabbi Binyamin DVIR
Rabbi Avraham BISMUTH

*Qu'ils puissent grandir ensemble
dans la Torah et la Crainte du Ciel.*

TABLE DES MATIÈRES

PREMIER PORTIQUE

Comment se rapprocher d'Hachem ?

Chapitre 1	p.15
<i>La puissante volonté de chaque Juif de servir Hachem</i>	
Chapitre 2	p.21
<i>Hachem, la Torah et le Peuple Juif sont une seule et même réalité</i>	
Chapitre 3	p.26
<i>Hachem renouvelle la Création à chaque instant</i>	
Chapitre 4	p.29
<i>Les Tikounim (améliorations) produits par l'Etude</i>	
Chapitre 5	p.32
<i>Le don de la Torah au Mont Sinaï</i>	
Chapitre 6	p.40
<i>La stabilité du monde grâce à l'étude de la Torah</i>	
Chapitre 7	p.42
<i>La rétribution et le châtiment</i>	
Chapitre 8	p.45
<i>Se consacrer à l'Etude de la Torah</i>	
Chapitre 9	p.48
<i>Quelle est l'essence de la Mitsva d'étudier ?</i>	
Chapitre 10	p.51
<i>Se lier avec Hachem grâce aux Mitsvot</i>	

Chapitre 11	p.53
<i>Les mitsvot régissant les rapports entre les individus</i>	
Chapitre 12	p.64
<i>Les hauts niveaux que procure l'étude de la Torah</i>	
Chapitre 13	p.73
<i>Ce qui gêne l'Etude</i>	
Chapitre 14	p.76
<i>Au sujet de la prière...</i>	
Chapitre 15	p.87
<i>Se consacrer le plus possible à l'étude de la Torah</i>	
Chapitre 16	p.89
<i>Explication du « Méssilat Yécharim », chapitre 25</i>	
Chapitre 17	p.92
<i>La sainteté et de la pudeur</i>	
Chapitre 18	p.101
<i>L'interdiction de s'enorgueillir</i>	
Chapitre 19	p.103
<i>L'interdiction de se mettre en colère</i>	
Chapitre 20	p.105
<i>Torah et Avodat Hachem accomplies dans la joie</i>	

DEUXIEME PORTIQUE
L'importance de l'étude de la Torah

Chapitre 1	p.113
<i>Pourquoi étudier la Guémara ?</i>	
Chapitre 2	p.114
<i>L'Etude renforce le lien unissant l'âme au Créateur</i>	

Chapitre 3	p.118
<i>Ce lien concerne tous les types d'Etude</i>	
Chapitre 4	p.120
<i>Ce lien concerne tous les types d'étudiants</i>	
Chapitre 5	p.122
<i>L'importance de prier pour l'étude de la Torah</i>	
Chapitre 6	p.124
<i>Les efforts déployés pour la Torah sanctifient l'âme</i>	
Chapitre 7	p.126
<i>Eduquer nos enfants dans la Torah</i>	
Chapitre 8	p.129
<i>Il est simple de réussir dans la Torah</i>	
Chapitre 9	p.130
<i>L'étude de chaque Juif est bénéfique à tout le peuple</i>	
Chapitre 10	p.131
<i>Hillel l'Ancien a risqué sa vie pour l'Etude</i>	

TROISIEME PORTIQUE
La Avodat Hachem selon le Gaon de Vilna

Chapitre 1	p.137
<i>Quelques propos préliminaires</i>	
Chapitre 2	p.142
<i>L'attachement à Hachem par la pensée</i>	
Chapitre 3	p.145
<i>Le « Tikoun haYéssod »</i>	
Chapitre 4	p.151
<i>L'interdit de porter atteinte à la Brith</i>	

Chapitre 5	p.153
<i>L'impact spirituel de chacun de nos actes</i>	
Chapitre 6	p.154
<i>Compléments des chapitres précédents</i>	
 <u>QUATRIEME PORTIQUE</u>	
Vers les sommets	
Introduction	p.159
Chapitre 1	p.163
<i>L'âme est capable, grâce à la Torah, de réaliser des grandes choses</i>	
Chapitre 2 :	p.171
<i>L'attachement à Hachem procure des forces surnaturelles</i>	
Chapitre 3 :	p.186
<i>La crainte de la faute selon le « Méssilat Yécharim »</i>	
Chapitre 4 :	p.190
<i>Le Saint, Béni soit-Il, est omniprésent</i>	
Chapitre 5 :	p.196
<i>L'importance de se consacrer sans relâche à l'étude de la Torah</i>	
Chapitre 6 :	p.202
<i>L'attachement à Hachem par la pensée selon le Gaon de Vilna</i>	
Chapitre 7 :	p.210
<i>Les 36 personnes qui accueillent la Chékhina chaque jour</i>	
Chapitre 8 :	p.223
<i>L'importance d'éviter de se mettre en colère selon Rav Haïm Vital et l'Arizal</i>	

Chapitre 9 :	p.238
<i>L'attachement à Hachem par la pensée selon le Ramban</i>	
Chapitre 10 :	p.240
<i>L'attachement à Hachem par la pensée selon Ibn Ezra</i>	
Chapitre 11 :	p.255
<i>Les prodiges mentionnés dans la Torah concernant le dernier exil</i>	
Chapitre 12 :	p.266
<i>L'enseignement du « Beth Yossef » au sujet des forces surnaturelles</i>	
Chapitre 13 :	p.273
<i>La Mitsva de s'attacher aux érudits</i>	
Chapitre 14 :	p.286
<i>La Mitsva de « suivre Ses voies » selon le Rambam</i>	
Chapitre 15 :	p.297
<i>Les miracles qui se sont produits avec Éliahou et Élisha</i>	
Chapitre 16 :	p.307
<i>La prière peut modifier les lois de la nature</i>	

CINQUIEME PORTIQUE
Des vertus de la Kédoucha (sainteté)

Chapitre 1 :	p.327
<i>Se sanctifier pour se sentir proche d'Hachem</i>	
Chapitre 2 :	p.330
<i>Votre Yetser Hara' est plus fort que celui des autres ?</i>	
Chapitre 3 :	p.333
<i>Ne pas fréquenter les lieux où il y a risque de faute</i>	

Chapitre 4 :	p.335
<i>S'éloigner de fautes même en pensée</i>	
Chapitre 5 :	p.336
<i>Une histoire bouleversante sur l'importance de garder ses yeux</i>	
Chapitre 6 :	p.340
<i>Garder la sainteté et de la pudeur génère un bienfait général</i>	

SIXIEME PORTIQUE
Réflexions sur la prière en vue de la reconstruction du Temple

Chapitre 1 :	p.363
<i>Implorer Hachem pour la reconstruction du Temple</i>	
Chapitre 2 :	p.371
<i>Les « pleurs » d'Hachem sur la destruction du Temple et sur l'exil d'Israël</i>	
Chapitre 3 :	p.374
<i>« L'exil de la Chékhina » selon le Talmud</i>	
Chapitre 4 :	p.381
<i>« L'exil de la Chékhina » selon les « Tikouné haZohar »</i>	
Chapitre 5 :	p.382
<i>Comment ressentir « la souffrance du Ciel » ?</i>	
Chapitre 6 :	p.387
<i>Penser à la gloire du Ciel dans nos prières permet de hâter la délivrance</i>	
Chapitre 7 :	p.394
<i>Quelques passages traitant des sujets abordés précédemment</i>	

SEPTIEME PORTIQUE :
Réflexions sur l'éducation

Chapitre 1 : <i>L'importance capitale de l'enseignement que l'on dispense aux jeunes enfants</i>	p.401
Chapitre 2 : <i>Les disciples, dans la Torah, sont appelés des « enfants »</i>	p.408
Chapitre 3 : <i>L'Etude est accessible à chacun, quelles que soient ses capacités</i>	p.411
Chapitre 4 : <i>Les obligations de ceux qui ont des capacités</i>	p.416
Chapitre 5 : <i>L'enseignant doit veiller à ne pas faire honte à ses élèves</i>	p.423
Chapitre 6 : <i>Rabbi Préda, un modèle de patience pour tous les enseignants</i>	p.426
Chapitre 7 : <i>La responsabilité de l'enseignant quant à l'avenir spirituel de ses élèves</i>	p.428
Glossaire	p.431

Premier portique
Comment se rapprocher d'Hachem ?



Chapitre 1 : La puissante volonté de chaque Juif de servir Hachem

Première partie

1. Il y a dans le cœur de chaque Juif une volonté profonde de se rapprocher d'*Hachem*. Certains s'en rendent régulièrement compte, d'autres de temps en temps seulement, mais tous les Juifs ont en eux cette volonté.

2. Dans le *Midrach Raba*, à la fin de la *Paracha « Toldot »*, nos Sages racontent que lorsque le Temple a été détruit, les non-Juifs ont demandé à ce que le premier qui entrerait dans le lieu saint pour piller le Temple soit un Juif [ce fut sûrement dans l'intention de rabaisser encore davantage le Peuple Juif]. Après avoir endossé cette responsabilité, un homme du nom de Yossef Méchita pénétra ainsi dans le Temple et en ressortit en emportant avec lui la *Ménora*. Les non-Juifs lui demandèrent alors d'entrer à nouveau afin de dérober d'autres trésors. Mais cette fois-ci, l'homme refusa et déclara : « J'ai déjà mis une fois mon Créateur en colère, pourquoi recommencerais-je ? ». Les non-Juifs essayèrent de le soudoyer en lui proposant beaucoup d'argent, un poste important, etc. ; puis, ils le menacèrent de le torturer, et enfin de le faire mourir. Mais Yossef Méchita s'obstina. Les non-Juifs l'exécutèrent après lui avoir fait subir de terribles souffrances en le découpant avec une scie à bois. Tandis qu'il rendait l'âme, Yossef Méchita hurlait, mais ce n'était pas à cause de la douleur. Voilà ce qu'il criait : « Malheur à moi qui ai mis en colère mon Créateur ! Malheur à moi qui ai mis en colère mon Créateur ! »

3. Or, la question se pose de savoir d'où cet homme a tiré les forces d'une telle volte-face. Quelques minutes plus tôt, il était prêt à pénétrer dans le Temple pour s'emparer de ses trésors – d'autant qu'à cette heure, le peuple d'Israël vivait le pire moment de son histoire, le Temple avait été détruit, les gens mourraient ou étaient fait prisonniers, étaient blessés ou mourraient de faim, comment cet homme a-t-il pu avoir l'audace de pénétrer dans le lieu le plus saint du Peuple Juif et de s'y

comporter comme un vulgaire cambrioleur ?! Or, voilà qu'il changea non seulement d'avis, mais qu'il s'éleva même aux plus hauts niveaux en sacrifiant sa vie pour la sanctification du Nom (*Kidouch Hachem*) ! Mieux : il ne se plaint pas de ses horribles souffrances, mais du fait d'avoir mis son Créateur en colère !

4. On répondra à cette question lorsque l'on comprendra qu'un Juif, quel qu'il soit, est habité d'une âme sainte dont l'unique et seul désir est d'accomplir de toutes ses forces la volonté d'*Hachem*. Mais parce que cette âme est faite d'un grand nombre d'enveloppes, il arrive parfois que certaines de ces enveloppes veuillent autre chose et qu'elles dirigent nos actes, surtout lorsqu'elles sont elles-mêmes influencées par un environnement qui ne se conduit pas conformément à la *Avodat Hachem*. Par conséquent, bien que cet homme ait pénétré dans l'enceinte du Temple pour y commettre un larcin, voilà qu'il fit subitement volte-face. Car son âme est fondamentalement sainte et sa seule volonté est de servir *Hachem* à n'importe quel prix.

5. Il incombe à tout Juif de faire en sorte que ce soit cette partie sainte qui dirige ses actes et l'ensemble de sa conduite afin de toujours suivre les sentiers de la *Avodat Hachem*.

6. Il existe différentes façons d'œuvrer en ce sens, mais pour l'essentiel, on peut les résumer à deux facultés primordiales : la première, c'est d'être conscient des extraordinaires bienfaits enfouis en nous, ainsi que de la formidable énergie nous permettant d'atteindre les plus hauts niveaux qui soient dans la *Avodat Hachem*. Et la seconde, de connaître l'importance des conséquences qu'ont nos actes, nos paroles, nos mobiles et nos pensées, et notre volonté de faire le bien.

7. Un Juif doit savoir que s'il avait une conscience claire de jusqu'où ces deux facultés ont le pouvoir d'aller, il n'y a aucun doute que cette seule connaissance lui conférerait la force lui permettant de faire face à n'importe quelle épreuve et de servir son Créateur de toutes ses forces, de jour comme de nuit. On peut même supposer que toute forme d'échec serait absente de ce monde. Pourtant, même s'il nous est impossible de savoir avec exactitude jusqu'où vont ces deux facultés,

plus un homme est conscient de leur potentiel et de leur valeur, plus il est habité de la volonté et du pouvoir de servir son Créateur. Nous reparlerons, avec l'aide d'*Hachem*, de ces deux facultés dans les chapitres à venir.

Deuxième partie

1. Nous avons expliqué dans la partie précédente que chaque Juif, sans exception, même le plus mauvais, dispose au plus profond de lui d'une âme pure et sainte dont l'unique désir est de servir *Hachem* de toutes ses forces, et que les volontés qui l'animent sont meilleures que celles qui s'expriment dans les enveloppes les plus extérieures (de son âme, Ndt.).

2. Mais le sujet est plus profond qu'il n'y paraît à première vue. En effet, l'âme juive est en réalité une lumière spirituelle émanant d'*Hachem*, comme nous l'expliquerons au deuxième chapitre. Cette lumière a la particularité d'être bonne, absolument, et elle détient une sainteté qu'il est impossible de décrire. Mais, quand bien même l'homme se sentirait proche d'*Hachem*, quand bien même il se serait investi des plus hautes dimensions dans le lien qu'il a créé avec Lui, cela resterait sans comparaison avec la proximité réelle qui unit l'âme à son Créateur et avec la formidable sainteté dont celle-ci est porteuse. Or, un Juif, quel qu'il soit, possède une telle âme. Et tous ses désirs les meilleurs ne viennent pas directement de son âme, mais du Saint, Béni soit-Il, qui a octroyé à l'âme deux accompagnateurs : le bon et le mauvais penchant (le *Yétser haTov* et le *Yétser haRa*). On aurait donc tort de croire que le *Yétser haTov* et le *Yétser haRa* constituent deux parties inhérentes à l'âme elle-même. Ils lui sont en réalité tous les deux extérieurs, tandis que l'âme est beaucoup plus sainte que le *Yétser haRa*, et même que le *Yétser haTov*.

3. Et si le *Yétser haRa* a la possibilité de pervertir l'âme c'est, comme l'explique le *Rav Haïm Vital* au nom du *Ari zal*, parce que chaque Juif dispose dans les mondes supérieurs d'un trésor spirituel où sont emmagasinées toutes ses réussites futures, celles de ce monde-ci comme celles du monde à venir. Or, les forces du mal cherchent à

s'emparer de ce trésor. Et la manière dont elles s'y prennent consiste à mettre l'homme en échec, soit en le faisant fauter, soit en l'empêchant d'accomplir les *Mitsvot*. Car de la sorte, le *Yétser haRa* obtient la possibilité de mettre la main sur ce trésor, causant par là même un grand tort à l'âme en détournant les bienfaits dont elle aurait dû bénéficier dans ce monde-ci et dans le monde futur.

4. Le *Ari zal* montre que c'est pour cette raison que les lettres du mot *Chéfa* (l'abondance) et celles du mot *Pécha* (la faute) sont les mêmes [*Chin-Pé-Hé* pour *Chéfa* et *Pé-Chin-Hé* pour *Pécha*, Ndt.]. À cette différence que leur ordre est inversé, et ce, parce que le *Yétser haRa* a pour seul et unique but de faire fauter l'homme afin de pouvoir modifier la direction originelle de l'abondance qui, au lieu de se déverser sur l'homme, est orientée vers les forces du mal.

5. Certes, si le *Yétser haRa* se présentait à nous et qu'il nous avouait vouloir nous faire flétrir dans le but de s'emparer des bienfaits qui nous sont réservés, il est certain que personne ne le laisserait faire. Voilà pourquoi le *Yétser haRa* doit mentir et nous faire croire qu'il veut notre bien. Mais en vérité, son seul et unique but est de se rendre maître de la bénédiction qui attend l'homme, lui causant un terrible préjudice dans ce monde-ci et dans le monde à venir.

6. Par conséquent, même lorsqu'un homme suit son *Yétser haRa*, son âme reste sainte et pure tout en étant prisonnière des forces du mal, servant ainsi son ennemi. Pourtant, il suffit de prendre conscience de sa situation pour trouver, au fond de soi, les moyens de faire volte-face en un éclair et de réintégrer la voie du bien. C'est ce qui arriva à Yossef Méchita. Dans la mesure où l'âme possède une extraordinaire sainteté, quand bien même l'homme se trouverait entre les mains du mal absolu, il garde toujours la possibilité de faire volte-face et d'atteindre très rapidement les plus hauts niveaux de rapprochement avec *Hachem* ; il reste capable de concentrer toutes les forces dont il dispose pour étudier la Torah et accomplir son *Avodat Hachem*. Ceci est vrai pour tous les Juifs, même le plus mauvais.

7. On pourrait exprimer cette idée à l'aide de la métaphore suivante :

imaginons qu'une guerre ait éclaté entre deux pays, A et B. A est sur le point de gagner la guerre parce qu'il a à sa disposition un ingénieur ayant inventé des missiles ultra-sophistiqués qui s'améliorent semaine après semaine. B ne sait pas comment réagir. Une nuit pourtant, tandis que l'ingénieur est en train de dormir dans le quartier militaire où les missiles sont mis au point, B entre par surprise et kidnappe l'ingénieur. De retour au pays, B l'installe dans un bâtiment ressemblant en tout point à celui dans lequel l'ingénieur travaillait, et B lui fait croire qu'il se trouve toujours de l'autre côté de la frontière. L'ingénieur ne se doute de rien et continue à préparer des missiles. Seulement, au lieu d'assassiner ceux qu'il croit être ses ennemis, il fait la guerre à ses compatriotes, à ses propres frères ! Pourtant, il suffira que cet ingénieur prenne conscience de ce qu'on lui cache pour arrêter immédiatement de construire ces missiles et faire tout ce qui est en son pouvoir pour revenir chez lui afin de venir en aide à ses concitoyens. Il en est exactement de même pour l'homme : lorsqu'il agit mal, il est pour ainsi dire prisonnier de son *Yétser haRa* dont il doit au plus vite se libérer afin d'agir à nouveau dans la bonne direction.

8. Certes, nous avons expliqué que l'âme reste pure et que les volontés répréhensibles sont toujours l'œuvre du *Yétser haRa* qui, en lui-même, ne relève pas de l'âme puisqu'au contraire, il la déteste. Pourtant, quand le *Yétser haRa* parvient à s'emparer de l'âme, c'est-à-dire à faire fauter l'homme, soit en lui faisant commettre des méfaits, soit en l'empêchant d'accomplir des *Mitsvot*, l'âme subit alors de terribles préjudices qu'il est impossible de décrire tellement ils sont redoutables ; mais, malgré cela, l'âme reste pure.

9. Nous avons expliqué que ni le *Yétser haRa* ni même le *Yétser haTov* ne relèvent à proprement parler de l'âme puisqu'ils lui sont extérieurs. En soi, l'âme est en effet dénuée de tout mal ; elle est même beaucoup plus sainte que le *Yétser haTov*. Or, nos Sages enseignent que le *Yétser haRa* est présent chez l'homme dès son plus jeune âge, tandis que le *Yétser haTov* ne fait son apparition qu'à treize ans, l'âge où l'homme fait son entrée dans le monde des *Mitsvot*. Et quoi ? Avant l'âge de treize ans, un enfant serait-il l'incarnation du mal ? L'expérience ne

nous montre-t-elle pas au contraire que plus ils sont jeunes, plus les enfants sont d'une gentillesse sans faille ? [D'autant que dans son commentaire du *Zohar*, le *Gaon* de Vilna écrit que pendant les treize premières années de sa vie, l'homme dispose de qualités qui sont liées à des *Séfirot* plus élevées que celles auxquelles elles se rattachent quand il est plus âgé !]. On répondra à cette question en rappelant que la partie la plus sainte en l'homme est son âme. Ainsi, même si dans son plus jeune âge, l'enfant ne dispose pas encore d'un *Yétser haTov*, mais uniquement d'un *Yétser haRa*, il est en possession d'une âme pure très puissante, tandis que son *Yétser haRa* est faible. Si bien qu'à cet âge, l'âme peut facilement le vaincre, même sans l'aide du *Yétser haTov*. Mais lorsqu'il grandit et que le *Yétser haRa* se renforce pour un certain nombre de raisons, l'âme seule n'a plus les forces nécessaires pour soutenir la lutte contre le *Yétser haRa*, c'est pourquoi on lui envoie du Ciel une aide : le *Yétser haTov*.

10. Nous n'expliquerons pas en détail ici la nature de l'âme, le sens de ces deux accompagnateurs que sont le *Yétser haTov* et le *Yétser haRa*, l'influence qu'ils ont sur l'âme, ni le sens des dommages qu'elle peut subir lorsque, *Has véChalom*, elle se soumet au *Yétser haRa*.

11. Ce serait en effet trop fastidieux, et ce n'est pas le but de cet ouvrage. Nous nous contenterons donc d'indiquer les textes où ces questions sont traitées : « *Ets Haïm* », portique 26, chapitre 1, pages 14 et 15 ; « *Nahar Chalom* » du *Rachach*, dans l'introduction que le *Rav* a donnée au commentaire de la bénédiction « *Malbich Aroumim* », page 22/d et page 23/a ; dans les commentaires du *Gaon* de Vilna sur le *Zohar*, *Paracha « Pékoudé »*, dans les « *Hékhilot* », à la page 247/a [cf. aussi ce que nous avons écrit à ce propos] ; et dans les commentaires du *Gaon* de Vilna sur le « *Safra diTsnouta* », page 26/b et c et page 29/b et c.

Chapitre 2 : Hachem, la Torah et Peuple Juif sont une seule et même réalité.

Première partie

1. Le *Ram'hal*, dans son livre « *Adir baMarom* », le *Rav 'Haïm* de Volozine dans son « *Néfech ha'Haïm* » (quatrième portique, chapitre 11) et bien d'autres ouvrages encore citent ce passage du Zohar où il est dit que le Saint, Béni soit-Il, la Torah et Israël sont une seule et même réalité.

2. Or, cet adage mérite une explication : comment comprendre en effet qu'*Hachem* – Lui qui n'appartient pas au monde des corps et ne peut être représenté daucune manière, Lui qui emplit tous les mondes et les dépasse en même temps –, la Torah, c'est-à-dire le *Séfer Torah*, et Israël, des êtres humains, puissent former une seule et même réalité ?

3. Afin d'y répondre, il convient tout d'abord de rappeler que l'homme est lui-même fait d'un corps et d'une âme. Tout le monde sait et ressent ce qu'est le corps. En revanche, même si l'on sait que l'âme existe, c'est-à-dire bien que l'on en ait conscience – puisque chacun voit bien la différence entre ce qui est vivant et ce qui est mort –, malgré tout, il est très malaisé de définir avec justesse la réalité de l'âme. Pour tenter de le faire un tant soit peu, on pourrait prendre pour métaphore les rayons du soleil qui, provenant du soleil, ne doivent leur réalité qu'à sa présence. Tant et si bien que si l'on disposait une planche entre un observateur et le soleil, ses rayons ne l'atteindraient plus, car ils ne passeraient pas de l'autre côté de la planche [du moins ceux qui ont été arrêtés par cette planche]. Or, il en est de même de l'âme qui, émanant d'*Hachem*, ne doit sa réalité qu'à Sa présence [et ce, même si cette analogie est bien entendu limitée, car on ne saurait comparer la distance réelle séparant l'âme humaine de son Créateur à celle qui sépare les rayons du soleil. Et si nous avons fait cette comparaison, c'est uniquement en vertu de cette analogie entre leur provenance et la réalité de leur présence]. Certes, tout ce qui se trouve dans le monde provient du Créateur et dépend de Sa réalité, mais pour l'âme juive,

cette relation est plus directe et plus tangible encore.

4. Ainsi, l'adage selon lequel « le Saint, Béni soit-Il, la Torah et Israël sont une seule et même réalité » a pour but de nous faire comprendre que les âmes d'Israël sont l'expression d'un rayonnement spirituel. [Et si dans les ouvrages de la Kabbale, on utilise la terminologie de la lumière pour décrire ce rayonnement spirituel, c'est pour plusieurs raisons. En particulier parce que la lumière est ce qu'il y a de meilleur et de plus spirituel au sein du monde matériel ; mais on trouve chez les Anciens d'autres raisons plus profondes encore]. Ce rayonnement spirituel provient du Créateur, Lui qui en est l'origine. Il est donc dit que le Saint, Béni soit-Il, la Torah et Israël sont une seule et même réalité, sous-entendu : *Hachem* se trouve à l'origine de ce rayonnement, et Israël est ce rayonnement.

5. Et la Torah forme, elle aussi, une seule et même réalité avec *Hachem* et Israël. Pour bien le comprendre, il faut d'abord expliquer un principe fondamental dont il est question dans un grand nombre de textes, en particulier dans le Traité *Sanhédrin*, p.99/b. À propos du verset : « *Néfech amal amala...* C'est pour lui-même que travaille le laborieux » (*Proverbes 16, 26*), les Sages expliquent la répétition du terme « *amal* – travailler » de cette manière : pendant que celui-là travaille dans ce sens, la Torah œuvre pour lui. Ce que *Rachi* commente ainsi : lorsqu'un homme s'adonne à l'étude de la Torah, la Torah demande à *Hachem* qu'Il l'aide à la comprendre. La Torah, ce n'est donc pas seulement le *Séfer Torah* dont nous disposons dans ce monde. En effet, dans les mondes supérieurs, il existe aussi une dimension spirituelle propre à la Torah et susceptible de solliciter *Hachem* [tout comme l'on sait qu'il existe une réalité spirituelle propre aux anges].

6. On comprend donc en quoi la Torah forme une seule et même réalité avec *Hachem* et Israël. Car *Hachem* a disposé la Création de telle manière qu'avant d'atteindre les âmes d'Israël, Son rayonnement spirituel passe au préalable par la dimension spirituelle de la Torah où les âmes du Peuple Juif sont formées ; [c'est effectivement ce qui ressort des paroles du *Ram'hal* dans son livre « *Adir baMarom* »].

7. Or, l'âme humaine a par ailleurs le désir profond de se rattacher à sa racine afin de bénéficier de ce rayonnement spirituel avec une plus grande intensité. Et la seule manière de le mériter, c'est en ajoutant à la Torah, c'est-à-dire en étudiant et en accomplissant toujours davantage la Torah. [On considérera en effet comme un plus grand accomplissement de la Torah le fait de respecter toutes les dimensions de la *Avodat Hachem*, la réalisation des *Mitsvot* et le soin que l'on met à ne pas les transgresser, aussi bien dans nos obligations envers l'Éternel (*Béin adam laMakom*) que dans nos obligations envers notre prochain (*Béin adam l'Hadero*), dans la prière, etc. Toutes appartiennent à ce que nous appelons « la Torah » pour ce qui est d'accentuer son rayonnement]. Grâce à ces actions, le rayonnement spirituel que l'on reçoit par le biais de la Torah est plus intense.

8. Quand on méditera sur ces quelques points, ils éveilleront en nous un profond désir d'étudier la Torah et d'accomplir la volonté d'*Hachem*. Et l'on comprendra alors que notre âme renoue de cette manière avec son origine céleste, et qu'une clarté supplémentaire de même nature qu'elle l'enveloppe alors. Car tel est, au fond d'elle, le désir de l'âme, loin devant toutes les autres tentations que lui présente ce monde. Comme l'écrit l'auteur du « *Méssilat Yécharim* » au chapitre 1, dans la mesure où l'âme relève des réalités supérieures, son aspiration véritable est la lumière émanant de la Face divine.

Seconde partie

1. Le *Ba'h* écrit dans son commentaire du *Tour* (« *Ora'h Haïm* », 47) à propos de l'état d'esprit (*Kavana*) avec lequel il convient d'aborder l'étude de la Torah, et le *Ari zal* en parle dans son livre « *Chaar Roua'h haKodech* », page 11/a. Mais ces textes étant empreints du vocabulaire propre aux ouvrages de Kabbale, il m'a semblé opportun de les mettre au niveau de tout un chacun. D'autant qu'ils ne concernent pas seulement l'étude de la Torah, mais aussi toutes les dimensions de notre *Avodat Hachem*, que ce soit l'étude de la Torah, l'accomplissement des *Mitsvot*, la prière ou la vigilance face à la faute.

2. Lorsqu'un Juif accomplit l'un de ces aspects de la *Avodat Hachem*, il déclenche deux choses : la première, c'est qu'en agissant de la sorte, son âme s'attache à *Hachem*. Et bien que l'âme juive soit perpétuellement liée à *Hachem*, malgré tout, lorsqu'un Juif réalise une *Mitsva* ou qu'il étudie la Torah, ce lien se renforce ; ce processus, il est possible de le concevoir comme un mouvement partant du bas vers le haut. La deuxième chose qu'un Juif déclenche lorsqu'il accomplit son *Avodat Hachem*, c'est le fait qu'une lumière spirituelle émanant d'*Hachem* pénètre alors dans l'âme juive ; un processus qu'il est possible de concevoir comme un mouvement partant du haut vers le bas. [Ces deux mouvements, l'un partant du bas vers le haut, et l'autre partant du haut vers le bas, n'ont qu'une valeur mnémotechnique dont le but est de se souvenir de ces deux types d'états d'esprit (*Kavanot*) et de leur ordre propre]. On pourrait expliquer allégoriquement (*béDerekh Rémez*) ces deux types d'états d'esprit (*Kavanot*) à partir du dernier verset de la *Mégila Eikha* (les Lamentations) où il est dit : « Ramène-nous vers Toi, Éternel, nous voulons revenir. Renouvelle pour nous les jours d'antan – *Hachivénou Hachem éléikha véNachouva. 'Hadech yéménou kéKédem* ». « Ramène-nous vers Toi, Éternel, nous voulons revenir – *Hachivénou Hachem éléikha véNachouva* », en contrepartie du lien existant entre l'âme et *Hachem*. « Renouvelle pour nous les jours d'antan – *'Hadech yéménou kéKédem* », conformément au fait que nous recevons de nouvelles lumières célestes identiques à celles dont on bénéficiait aux jours d'antan, à l'époque du Temple. [Nous avons traité ici de ces deux *Kavanot* de telle manière qu'elles puissent être entendues par tout le monde, mais il est évident qu'elles contiennent d'autres dimensions beaucoup plus profondes, comme cela ressort des écrits du *Ari zal*, et comme l'explique le *Rachach* dans son livre « *Nahar Chalom* », « *Kavanat Matbéa haBerakha* », p.20/b sq.].

3. Par ailleurs, même si à chaque fois qu'il étudie ou qu'il accomplit une *Mitsva*, un Juif provoque ces deux phénomènes, il en va tout autrement lorsqu'il le sait et qu'il a l'intention de les déclencher lorsqu'il étudie, qu'il prie ou qu'il réalise autre chose dans son *Avodat Hachem*. Car alors, ces phénomènes prennent une ampleur bien plus considérable que lorsqu'il ne fait qu'agir sans comprendre ce qu'il

fait. C'est pourquoi, s'il le peut, il est essentiel qu'un Juif s'habitue au maximum à se mettre dans un tel état d'esprit, et qu'il désire grâce à son étude relier son âme à *Hachem* afin qu'une lumière spirituelle émanant du Saint, Béni soit-Il, pénètre dans son âme.

4. Afin de mieux comprendre le sens de ces deux types de pensée (*Kavanot*), il est important de se reporter attentivement à ce que nous avons écrit plus haut dans la première partie, car de la sorte, on saisira davantage le sens de l'attachement de l'âme à *Hachem*, ainsi que la nature de ce rayonnement lumineux.

5. Indépendamment du fait que grâce à ces deux pensées, l'homme obtient que ces phénomènes dont nous avons parlé prennent plus d'ampleur, il y gagne encore davantage. En effet, plus s'intensifient ce lien et cette lumière plus, avec le temps, cette vivacité l'aidera à saisir en profondeur la nature de ce lien et de ce rayonnement, chacun conformément au niveau qui est le sien. Or, plus un Juif ressent dans son étude et dans sa prière la nature de ce lien et de ce rayonnement, plus il est habité du fervent désir d'étudier et de servir son Créateur. Autant de conclusions que l'on peut tirer de l'enseignement d'Hillel dans le Traité *Yoma*, p.35/b, comme nous l'avons expliqué dans notre opuscule intitulé « L'amour de la Torah ».

6. Et même si l'on ne parvient pas tout le temps à garder à l'esprit ces deux pensées, on fera tout son possible pour le faire le plus souvent possible, et cela sera suffisant pour en tirer le plus grand profit.

7. Dans les Psaumes, au chapitre 42, il est dit : « *Comme la biche aspire aux cours d'eau, mon âme aussi aspire à Toi, Éternel, Dieu Vivant. Quand reviendrai-je pour me présenter devant l'Éternel ?* ». Et tel est le sens de ces versets : le Saint, Béni soit-Il, a créé le monde avec deux types de créatures. Certaines choses, comme les métaux et les pierres, restent telles qu'elles sans qu'elles aient besoin de se nourrir. Mais d'autres, comme les plantes et les animaux, ont besoin de s'alimenter : si la plante ne boit pas, elle se dessèche, si le mouton ne mange pas, il meurt, etc. Quant à l'homme, il est fait à la fois d'un corps et d'une âme. Du verset précédent nous apprenons que de même que le corps de

l'homme relève de ce type de créatures qui ont besoin de se nourrir, l'âme humaine a elle aussi besoin de s'alimenter, à cette différence que la nourriture de l'âme n'est pas matérielle, mais spirituelle. En effet, dans son essence même, l'âme constitue un rayonnement spirituel émanant d'*Hachem*, comme nous l'avons rappelé dans la première partie. La nourriture de l'âme constitue donc en un supplément spirituel de lumière provenant de la Torah et des *Mitsvot*. Ainsi, lorsqu'un homme ne donne pas à son âme cette nourriture spirituelle dont elle a besoin, celle-ci est affamée. Et quand bien même il donnerait à son corps toutes les victuailles matérielles possibles et imaginables, son âme resterait inassouvie. Voilà pourquoi ceux qui sont éloignés de la Torah sentent que leur âme manque de quelque chose, qu'elle a faim. En effet, si l'on ne donne pas à manger à son âme, elle demeure insatisfaite. Et ce n'est qu'à l'aide de la Torah et des *Mitsvot* que l'on peut la contenter. Par ailleurs, plus une âme est élevée, plus elle ressent le besoin de se nourrir spirituellement et plus elle recherche la nourriture spirituelle la plus élevée qui soit. Il convient de méditer en profondeur l'ensemble de ce chapitre, sa première et sa seconde partie. Il s'agit là de principes de base incontournables pour atteindre les plus hauts niveaux qui soient. On se reportera aussi à ce que nous avons écrit plus loin, dans l'opuscule intitulé « Vers les sommets ».

Chapitre 3 : Hachem renouvelle la Création à chaque instant

1. Il est dit : « *Béréchit Elokim Bara èt haChamaïm vèyt haArets – Au commencement, l'Éternel crée les Cieux et la Terre...* ». Il existe un certain nombre de différences fondamentales entre la Création du monde par l'Éternel et les créations dont l'homme est capable. Parmi elles, il en est deux : la première, c'est qu'*Hachem* a créé le monde en faisant apparaître l'être du néant, tandis que l'homme ne peut créer quelque chose qu'à partir de quelque chose d'autre déjà existant, grâce à des assemblages ou à des compositions. La seconde différence, c'est

qu'une fois que l'homme a fini de créer quelque chose, cette chose existe désormais sans lui. Tandis que l'Éternel, Lui, fait exister la Création tout entière à chaque instant, comme lorsqu'il la fit apparaître pour la première fois lors de la Création du monde. Et s'il Lui venait l'envie, '*Has veChalom*', de détruire le monde, il ne Lui serait pas nécessaire de faire apparaître quelque chose de nouveau, il Lui suffirait de cesser de le maintenir dans l'existence ; l'auteur du « *Néfech ha'Haïm* » (premier portique, chapitre 3) commente abondamment cette idée.

2. Au premier portique, chapitre 2, il écrit que l'action de l'homme ne ressemble pas à celle d'*Hachem* en ce sens que lorsqu'il arrive à l'homme de construire un édifice en bois, il ne crée pas lui-même le bois, mais utilise des arbres déjà existants qu'il assemble afin d'obtenir l'ouvrage tel qu'il l'a pensé. Une fois fait, l'homme peut alors se retirer et le bâtiment subsister. Inversement, lorsqu'il a créé les mondes, l'Éternel les a fait apparaître à partir de rien, conformément à Sa puissance infinie ; et ainsi en est-il chaque jour, à chaque instant. L'existence même de chacune des parties du monde, leur ordonnance et leur permanence sont dépendantes de la volonté du Saint, Béni soit-Il, d'y faire régner Sa volonté à chaque instant, c'est ce qui lui procure le rayonnement d'une lumière nouvelle à tout moment. Et s'il Lui arrivait de retirer la splendeur de Son éclat, ne serait-ce qu'une seule seconde, tous ces mondes reviendraient au néant et au chaos originel. Au troisième portique, chapitre 11, l'auteur ajoute qu'il s'agit là de l'un des fondements de la *Emouna* que chaque Juif se doit d'enraciner dans son cœur. Savoir que seul *Hachem*, Béni soit-Il, est parfaitement souverain, qu'il est l'âme, la vie, à la racine et au fondement de chaque homme et de chaque créature, de toutes les forces et de tous les mondes.

3. Au troisième portique, chapitre 11, le *Rav* de Volozine explique par ailleurs que le monde a été créé en vertu d'un commandement divin, comme cela est dit dans la *Paracha « Béréchit »* (la Genèse) : à l'occasion de chaque création, le Saint, Béni soit-Il, a déclaré qu'elle devait être telle, et c'est ainsi qu'elle fut effectivement (« *VaYomer... VaYéhi* »). Car la parole divine constitue une réalité spirituelle concrète

ayant la force de produire chaque réalité du monde. Et le *Rav* ajoute que cette force spirituelle propre à la parole divine lors de la Création continue à exister et n'a jamais disparu depuis la Création du monde. C'est même cette existence en acte [de la parole divine, Ndt.] qui fait vivre et perdurer tout ce qui existe dans le monde, à l'instar du souffle de vie présent dans tout ce qui est vivant.

4. Et à propos du verset « Et toutes les créatures, ensemble, seront témoins que c'est la bouche de l'Éternel qui parle – *VéRaou khol Bassar Ya'hdav ki Pi Hachem diber* » (*Isaïe 40, 5*), l'auteur du « *Néfech ha'Haïm* » explique que l'Écriture nous enseigne qu'à la fin des temps, notre perception du monde sera tellement lumineuse que nous aurons le mérite de voir avec nos yeux matériels de quelle manière la parole divine se déploie dans chaque chose pour la faire vivre ; que l'on se reporte à ce passage.

5. Le *Rav* de Volozine ajoute encore que c'est ce genre de perception qui nous fut donné de vivre lorsque nous avons reçu la Torah au Mont Sinaï. Comme cela ressort de ce verset de la *Paracha « Yithro »* (*chapitre 20, verset 18*) : « *Et tout le peuple vit les voix* ». [D'après le sens premier du texte, il est question des voix qui se firent entendre à l'occasion du don de la Torah au Mont Sinaï. Mais nos Sages enseignent que la Torah a plusieurs facettes, et que chaque verset révélé au Sinaï le fut avec un grand nombre de commentaires, que ce soit d'après son sens obvie (*Pchat*) ou allégorique (*Rémez*), sa signification apologétique (*Drach*) ou cachée (*Sod*). Voici l'une des explications que l'on donne de ce verset d'après son sens caché (*Sod*). « *Et tout le peuple vit les voix* » : il s'agit des sonorités de la parole divine lors de la Création du monde. Avec le don de la Torah, les enfants d'Israël ont eu le mérite de voir concrètement cette voix qui constitue l'âme créatrice de l'ensemble de la Création. On se reportera à notre commentaire sur ce verset dans le chapitre abordant le don de la Torah au Mont Sinaï.

6. Connaître cet enseignement procure une force si grande qu'elle permet à l'homme de se sentir en permanence proche d'*Hachem*. Grâce à cette conscience et à la réflexion à laquelle elle conduit, il est donné à

tout homme de percevoir la « main » d'*Hachem* et son rayonnement de chaque instant dans tout ce qui l'entoure. Mais on rappellera que l'on ne peut se suffire de prendre connaissance de cet enseignement qu'une seule fois seulement. Tandis que réciproquement, plus on se le répètera afin de s'en imprégner, plus sera grand le profit que l'on en retirera, car plus on se sentira alors en proximité avec *Hachem*.

Chapitre 4 : Les *Tikounim* (améliorations) produits par l'Etude

1. On trouve dans le Zohar ainsi que dans un certain nombre d'écrits de Kabbala, que l'ordre qu'a suivi l'Éternel lorsqu'il a édifié Son monde a ceci de particulier qu'en dehors du monde que nous connaissons, il existe une infinité d'autres mondes et de forces célestes spirituelles. Et qu'à l'aide des *Mitsvot* et des bonnes actions que le Peuple Juif réalise ici-bas, un puissant rayonnement de bienfaisance matérielle et spirituelle se répand sur Israël. Mais que si, '*Has véChalom*, les enfants d'Israël délaissent la Torah et agissent mal, alors c'est le contraire qui se produit.

2. Cette vérité constitue l'un des principes de base sur lequel repose la *Torat haKabbala* : savoir qu'il existe d'autres mondes célestes et que la situation dans laquelle ils se trouvent et celle dans laquelle se trouve notre monde sont dépendantes l'une de l'autre, dans les deux sens. D'une part, la réalité des mondes supérieurs est fonction du comportement du Peuple Juif ici-bas ; et d'autre part, la réalité de ce monde-ci est fixée en fonction de celles des mondes supérieurs.

3. Ainsi, dans le « *Néfech ha'Haïm* » (premier portique, chapitre 4), l'auteur explique de quelle manière la destruction du Temple a été rendue possible parce que précisément, Israël s'était mal comporté. C'est d'abord le Temple céleste, celui qui siège dans les mondes spirituels supérieurs, qui fut détruit. Ensuite seulement, par voie de conséquence, les non-Juifs purent prendre possession du Temple ici-

bas et le détruire.

4. De même, l'exil dans lequel a été jeté Israël, devant fuir sa terre tombée entre les mains des non-Juifs, n'a été rendu possible que par les fautes commises par Israël entachant la réalité spirituelle propre à la sainteté de la Terre d'Israël, jusqu'à ce que cette altération ait des répercussions sur la terre laissée ensuite aux mains des non-Juifs.

5. L'auteur du « *Néfech ha'Haïm* » écrit en ce sens : « Telle est la Torah de l'homme. Qu'aucun membre d'Israël ne dise en son cœur : "Qui suis-je ? Que puis-je accomplir dans le monde avec mes actes insignifiants ?" Qu'il comprenne au contraire et qu'il fixe en sa pensée que rien de ses actions, de ses paroles, de ses pensées de tous les instants n'est perdu, *'Has véChalom*. Combien au contraire ses actes sont importants, estimables, graves, chacun s'élevant conformément à sa racine pour finalement agir dans les plus hautes sphères, dans les mondes supérieurs et la pure lumière ». Nous comprenons donc pourquoi chacun d'entre nous doit tout faire pour exploiter au maximum ses propres capacités à étudier la Torah et à réaliser les *Mitsvot*. Puisqu'en effet, chaque *Mitsva* que l'on accomplit a de multiples et formidables répercussions permettant au Bien de se dévoiler dans l'ensemble des mondes.

6. La suite du texte affirme : « En vérité, l'homme clairvoyant qui prend parfaitement conscience de cela craindra et tremblera dans son cœur en pensant aux niveaux que ses mauvaises actions peuvent atteindre et à la destruction que peut causer une faute, même la plus légère, *'Has véChalom* ».

7. Il m'est arrivé d'entendre quelqu'un comparer cela à la situation d'un homme assis dans une tour de contrôle à la commande de missiles. En appuyant sur un simple bouton, il peut envoyer un missile s'écraser sur le camp ennemi pour l'anéantir et sauver ainsi son propre pays. Mais il se peut aussi que, par mégarde, il appuie sur un mauvais bouton et qu'il anéantisse ainsi ses propres concitoyens. Il est donc possible que l'on fasse son éloge pour ses actions héroïques, mais aussi qu'il soit sévèrement blâmé pour avoir terriblement mal agi. Et si cet

homme rétorquait : « Mais qu'ai-je donc fait ? J'ai juste appuyé sur un bouton ! », son erreur serait de considérer ce bouton comme s'il s'agissait de n'importe quel bouton, et d'avoir pu oublier que tout avait été fait de telle sorte que son acte puisse entraîner des conséquences terribles.

8. On comprend maintenant pourquoi, lorsqu'il étudie la Torah, un Juif apporte son soutien à l'ensemble du peuple d'Israël. Édifiant les mondes supérieurs, il augmente leur rayonnement pour la bénédiction et la réussite de tout Israël. Certes, il arrive parfois qu'un homme n'étudie qu'une seule heure et, qu'après avoir fermé son livre, il ressent le fait de ne pas avoir assez étudié. C'est vrai. Toutefois, on ne saura jamais les bienfaits que cet homme a procurés au Peuple Juif pendant cette petite heure passée à l'étude. Il se peut qu'il ait sauvé plusieurs Juifs de la mort, que d'autres aient guéri grâce à lui, etc. Cela est vrai pour l'étude de la Torah comme pour toutes les *Mitsvot* qu'un Juif effectue, mais l'étude est plus puissante que tout. Comme l'ont enseigné nos Sages dans la *Michna* du Traité *Péa* : « Et l'étude de la Torah plus que tout ». Voilà pour ce qui est de l'étude de la Torah et de l'accomplissement des *Mitsvot*. Mais n'oublions pas non plus que chaque fois qu'un Juif se retient de fauter, il prête lui aussi main-forte à tout Israël. Le « *Néfesch haHaïm* » développe amplement cette idée dans le quatrième portique, du onzième chapitre jusqu'à la fin du portique, et aussi dans les premiers chapitres du premier portique.

9. Chaque Juif est animé d'un profond sentiment d'empathie envers ceux qui souffrent, ainsi que de la volonté de leur venir en aide, comme cela a été enseigné par la *Guémara* dans le Traité *Yévamot*, p.79/a, lorsqu'il est dit que l'empathie et la générosité sont les traits caractéristiques du peuple d'Israël. S'il en est ainsi, lorsqu'un Juif hésite entre étudier la Torah une petite heure ou se divertir, même si son choix n'est pas déterminé par l'obligation qui est la sienne d'étudier la Torah, il pourra malgré tout se convaincre d'étudier en pensant à ce sentiment qui l'anime de vouloir venir en aide aux autres Juifs, en particulier à ceux qui sont dans la détresse. Car grâce à cette heure qu'il passera à étudier la Torah, il leur portera assistance, et ce, même

s'il lui est impossible de savoir à qui il est venu en aide, ni quel type de soutien il a apporté. Les paroles de nos Sages sont en effet dignes de foi, et il est certain que ce Juif-là aura prêté main-forte à l'ensemble du peuple d'Israël.

Chapitre 5 : Le don de la Torah au Mont Sinaï

Première partie

1. Le don de la Torah au Mont Sinaï est largement décrit dans la *Paracha « Yitro »*. Mais parce qu'il est impossible de développer ce sujet à travers ces quelques pages seulement, nous concentrerons notre propos sur une idée que l'on trouve dans les livres saints et qui traite, de manière générale, du don de la Torah au Mont Sinaï et sur ce que nous pouvons en retenir pour l'étude de la Torah et la *Avodat Hachem*.

2. Notre ouvrage n'a pas pour but de chercher à justifier notre foi, mais uniquement de montrer quelles sont les voies nous permettant de nous rapprocher d'*Hachem*. Pourtant, dans la mesure où le présent chapitre traite du don de la Torah au Mont Sinaï, nous devons nous intéresser un tant soit peu à ce qui relie le don de la Torah au Mont Sinaï à la foi. Or voilà, il existe une différence fondamentale entre la religion d'Israël et les autres religions qui se fondent sur le récit de la révélation. La révélation à partir de laquelle sont apparues les autres religions est en effet toujours une révélation faite à un seul homme ou à un groupe d'hommes isolés. Tant et si bien que ces mêmes religions sont tributaires de l'acceptation tacite de la part de leurs fidèles du fait que ces hommes ne mentaient pas. Pourtant, quiconque s'est penché sur les récits sur lesquels elles se fondent sait qu'ils sont incompatibles avec la plus élémentaire des logiques et que par conséquent, il est impossible d'accepter leur version des faits ; il serait toutefois déplacé de s'attarder ici sur leurs aberrations ou de montrer les invraisemblances démentielles que certains textes comportent. Inversement, l'extraordinaire révélation sur laquelle repose la religion

juive a ceci de particulier qu'elle est contemporaine du don de la Torah au Mont Sinaï, un évènement qui s'est déroulé sous les yeux de plusieurs millions de personnes. Dans la Torah, il est dit que la révélation sinaïtique a eu lieu sous les yeux de six cent mille hommes de plus de vingt ans. Si l'on y ajoute les femmes, cela fait près d'un million deux cent mille. Et avec les enfants de moins de vingt ans, ils furent plus de deux millions de personnes, sans compter le « *Érev rav* » (la tourbe nombreuse) qui a suivi les enfants d'Israël pendant la sortie d'Égypte. *De facto*, il est impossible que ce genre de récit soit une mystification. Pour le comprendre, imaginons un homme s'écriant avoir découvert un animal jusque-là inconnu. Quiconque veut le croire peut le faire, mais rien ne l'y oblige. En revanche, s'il affirme ne pas être le seul à avoir vu cet animal, mais que plusieurs millions d'autres personnes l'ont vu en même temps que lui, on demandera à entendre leur témoignage. Et s'il s'avérait en effet que plusieurs millions de personnes sont susceptibles de confirmer ses dires, on serait bien obligé de reconnaître qu'ils disent vrai. En effet, on ne voit pas quel intérêt ils auraient à mentir, surtout si leur témoignage les oblige à respecter la Torah et les *Mitsvot* !

3. C'est aussi pour cette raison que de grandes religions se sont construites en prenant pour référence le don de la Torah au Mont Sinaï, et plus généralement, la religion d'Israël. Ce n'est que plus tard, pour se démarquer de cette dernière, qu'elles ont échafaudé un certain nombre d'inventions toutes aussi rocambolesques les unes que les autres. Mais que l'on se pose seulement la question suivante : pour quelle raison fallait-il que ces religions prennent pour fondement la religion d'Israël ? Une question qui suscite d'autant plus notre étonnement dans la mesure où, si ces religions ont dès leur début accepté la vérité de la religion d'Israël, on ne comprend pas pourquoi – malgré les raisons insensées qu'elles avancent pour justifier leur modification du dogme – elles ont estimé nécessaire de la réformer. [Cette contradiction est par ailleurs à l'origine de la haine profonde que ces religions portent au Peuple Juif, car la réalité même du peuple d'Israël constitue leur propre démenti, la refonte d'un dogme religieux étant contraire à sa légitimité même]. Mais en vérité, si ces religions

se sont construites en prenant pour référence la religion d'Israël, c'est parce qu'elles étaient bien obligées d'élever leurs fondations sur une expérience dont la véracité s'impose à la raison : le fait que la Torah d'Israël ait été révélée au Mont Sinaï sous les yeux de plusieurs millions de personnes. Un évènement que l'on ne peut inventer de toutes pièces et qui constitue pour ces religions la seule et unique vérité à partir de laquelle elles ont fait leurs premiers pas.

4. Et on aurait tort d'objecter que si la véracité de la révélation sinaitique devait s'imposer à la raison, comment se fait-il qu'un grand nombre de savants la refusent ? Car ceci n'est pas une objection. La preuve, c'est qu'il existe aussi de « grands savants » qui tentent de réfuter l'existence de la Shoah, alors que leurs argumentations mêmes contredisent la plus élémentaire des logiques. Et pour cause : lorsqu'un homme poursuit ses seuls intérêts, il est capable d'invoquer la science pour soutenir des idées allant même à l'encontre du bon sens. La recherche de son intérêt peut facilement le pousser à dire autre chose que ce qu'il pense vraiment, et elle peut même le forcer à modifier sa propre perception du monde. Il existe en effet un grand nombre de centres d'intérêt et de natures fort différentes, et certains ont le pouvoir d'empêcher un homme de changer d'opinion. La Torah enseigne à ce sujet : « *Car la corruption trouble la vue des sages et fausse la sentence des justes* » (*Chémot 23, 8*). Un verset au sujet duquel on pose, au nom du *Gaon* de Vilna, plusieurs questions : (1) Pour quelle raison l'Écriture dit-elle une première fois : « la corruption trouble la vue des sages », puis encore une fois « fausse la sentence des justes » ? (2) Quelle est la raison de ce changement de vocabulaire : tout d'abord « trouble la vue des sages », et ensuite « fausse la sentence des justes » ? (3) Pourquoi est-il d'abord fait mention « des sages » et après « des justes » ? Et on a l'habitude de répondre au nom du *Gaon* que, pour qu'ils puissent établir un verdict équitable, les juges doivent faire attention à deux choses : ils doivent tout d'abord comprendre parfaitement la réalité qui leur est donnée de juger. Et d'autre part, ils doivent être capables d'appliquer la loi correspondant au cas qui leur est présenté. Or, le verset enseigne que la corruption pervertit ces deux exigences : l'authentique perception de la réalité d'une part, comme il est dit : « trouble la vue » « des sages »

précisément, dans la mesure où ce vocable ne désigne pas seulement le rang acquis dans l'étude de la Torah (mais bien tout type de sagesse, Ndt.). Et d'autre part, l'exacte compréhension de la manière dont la loi doit légiférer le réel. Voilà pourquoi il est dit : « fausse la sentence » « des justes » précisément parce que la connaissance de la Torah repose sur une droiture véritable. La poursuite de ses intérêts personnels corrompt effectivement la validité d'un jugement, que ce soit vis-à-vis de la perception que nous avons de la réalité elle-même ou de notre faculté à tirer des conclusions devant la réalité qui nous fait face.

5. Il faut par ailleurs ne jamais oublier que toutes les sciences étudiées dans le monde peuvent être ramenées à deux grands ensembles : les sciences dites « spéculatives », parmi lesquelles on trouve la philosophie et les autres disciplines du même genre, et les sciences « exactes », parmi lesquelles on compte la physique et les autres disciplines associées. Or, parmi les sciences « spéculatives », on peut trouver dans une même université un professeur enseignant les principes de telle religion et un autre les dogmes d'une autre religion, un docteur professant le credo de telle doctrine athée, et un autre les règles d'une autre idéologie, etc. Et si l'on prend la peine d'y réfléchir – bien que nous sachions pertinemment que seul le judaïsme est fondé en raison – force est de reconnaître que, pour eux aussi, seule l'une de ces religions ou de ces doctrines prêche le vrai, pendant que les autres se trompent. Et s'il en est ainsi, comme se fait-il que tous ces messieurs soient considérés comme autant de « grands professeurs » ?! Si ce n'est à dire que pour les sciences « spéculatives », peu importe la véracité de ce que l'on professe, ce qui compte, c'est l'art avec lequel on est capable de présenter les choses, de les rendre les plus intéressantes possible afin de pouvoir les répéter avec le maximum de facilité, et rien d'autre ! [Certaines disciplines sont par ailleurs faites à la fois de sciences « spéculatives » et de sciences « exactes ». Prenant pour base l'expérience sensible, elles élaborent à partir d'elle un certain nombre d'hypothèses ; c'est en particulier le cas des recherches ayant trait à l'origine du monde. Mais là encore, du point de vue de leur degré de certitude, ces disciplines ne sont pas davantage dignes de crédibilité que ne le sont les sciences

proprement « spéculatives ». S'il fallait une preuve, on appellera seulement qu'aucun chef d'entreprise n'acceptera d'investir dans la création d'une usine pour une somme que l'on n'a pas l'habitude de consacrer à un projet reposant sur une incertitude. Il ne le fera que pour quelque chose d'infaillible, c'est-à-dire si, et seulement si, les arguments qu'on lui apporte afin de lui démontrer que les machines ont la capacité de produire telle ou telle marchandise reposent sur des preuves qui, du début à la fin, sont indubitables, et non sur des preuves provenant en partie de l'expérience et en partie sur des hypothèses...]

6. Il y a encore beaucoup à dire et l'on pourrait fournir un très grand nombre d'arguments en faveur de la foi authentique, mais telle n'est pas notre intention ici. Peut-être le Saint, Béni soit-Il, nous donnera-t-Il la possibilité d'en parler plus longuement dans un autre ouvrage, car la présente digression n'avait d'autre but que d'illustrer l'une des réflexions que l'on peut faire lorsque l'on médite sur le don de la Torah au Mont Sinaï dans le but d'affermir son *Avodat Hachem*.

Deuxième partie

- Revenons maintenant à ce sujet, et intéressons-nous de plus près à ce qu'il est possible de déduire du don de la Torah au Mont Sinaï en vue de renforcer son *Avodat Hachem*. Dans son livre « *Dérekh Hachem* », le *Ram'hal* écrit qu'hormis les dévoilements mentionnés explicitement dans les versets de la *Paracha* « *Yitro* », un autre phénomène extraordinaire a eu lieu à l'occasion du don de la Torah au Mont Sinaï. L'Éternel a en effet concrètement montré aux enfants d'Israël de quelle manière tout ce qui existe dans le monde était l'œuvre continue de la création divine, et qu'en dehors du Créateur, rien au monde ne possède une existence autonome, puisque c'est Lui, à chaque instant, qui fait être chaque chose et la conserve. On retrouve une idée similaire dans le « *Néfech ha'Haïm* », au troisième portique, chapitre 11 [que nous avons cité plus haut, au chapitre 3] ; on se reportera aussi à l'allusion à cette idée que l'auteur tire du verset lui-même.

- On pourrait l'expliquer à l'aide d'une métaphore : imaginons trois amis, Réouven, Chimon et Lévy. Réouven déclare un jour à Chimon que leur ami commun Lévy n'est pas un homme, mais un robot télécommandé par les services secrets d'un pays ennemi. Chimon devra trouver certaines preuves pour se convaincre que ce que dit Réouven est impossible. En revanche, si Réouven déclarait à Chimon qu'il lui semble être lui-même, Chimon, non pas un homme, mais un robot, il est certain que Chimon n'aura besoin d'aucune preuve pour savoir avec certitude que Réouven se trompe. Et pour cause : Chimon se connaît suffisamment bien pour savoir qu'il n'en est rien. Il sait parfaitement qu'il est un être humain avec une âme, etc. Or, c'est exactement ce qui a eu lieu lorsque nous avons reçu la Torah au Sinaï : chacun a fait l'expérience concrète, à travers ses sens et avec une conscience claire et distincte, de la manière dont la réalité tout entière tire son existence présente du Créateur ; une vérité qui n'a besoin de rien d'autre que d'elle-même pour être vérifiée.
- En réalité, indépendamment de la révélation sinaïtique, si tout homme possédait une connaissance claire et distincte de son âme, il saurait aussi parfaitement comment l'Éternel l'a créée et de quelle manière Il la fait exister. En effet, l'essence même de l'âme est l'œuvre du Créateur, Béni soit-Il, elle découle littéralement de Lui [ce qui est vrai aussi de toute chose, mais en ce qui concerne l'âme, cette relation est plus directe].
- Beaucoup de gens ressentent ce phénomène, tout au moins en partie. Et heureux celui qui a le mérite d'une telle conscience, car elle a le pouvoir d'aider l'homme à se lier à *Hachem* de la plus belle façon qui soit. Et même si l'on n'accède pas complètement à cette conscience, il est possible d'atteindre les plus hauts sommets dans l'attachement à *Hachem*. [En fait, même parmi ceux qui prétendent ne pas connaître ce phénomène, la plupart d'entre eux l'éprouvent en partie, mais pas aussi fortement qu'ils l'auraient souhaité. C'est pourquoi ils ont le sentiment que cette conscience leur fait défaut]. Et s'il n'est pas donné à tout le monde de ressentir ce phénomène dans toute son intensité, c'est parce que le corps dans lequel se

trouve l'âme l'en empêche, lui qui est comme un écran présent au cœur même de la Création.

- Quoi qu'il en soit, même si l'on n'a pas eu le mérite de ressentir ce phénomène, il existe un certain nombre de moyens nous permettant d'y accéder. [Les paroles qui suivent sont tirées en partie du commentaire de *Rabbi Chmouël Rosovsky* sur le Traité *Makot*, dans la nouvelle édition, à la fin]. L'étude de la Torah, par exemple, est l'un de ces moyens, et ce, pour plusieurs raisons. Parmi elles, comme cela a été expliqué plus haut, le fait que la plus haute conscience de ce phénomène a justement eu lieu lorsqu'Israël recevait la Torah au Sinaï. L'auteur du « *Néfesh haHaïm* » (quatrième portique, chapitre 14) le dit quand il écrit qu'à chaque fois qu'il étudie la Torah, l'homme Juif ressent la même joie que lorsqu'il recevait la Torah au Mont Sinaï, comme cela a été enseigné dans le Zohar, au début de la *Paracha « 'Houkat »* : « Quiconque fait des efforts pour étudier la Torah est dans la même situation que s'il se trouvait toute la journée au Mont Sinaï pour y recevoir la Torah [on fera attention aux mots employés ici. Il est dit « quiconque fait des efforts pour étudier », sous-entendu : même s'il n'y parvient pas comme il l'aurait souhaité, l'important est qu'il fasse des efforts en ce sens et qu'il se consacre à l'étude]. En effet, de la même manière qu'à l'occasion du don de la Torah au Sinaï, l'homme faisait pour ainsi dire un avec les paroles du Saint, Béni soit-Il, il en est exactement ainsi toutes les fois qu'il se consacre à la Torah et qu'il l'étudie à voix haute. L'homme se relie alors aux paroles de l'Éternel, car toutes les paroles sortant de la Torah ont été révélées par *Hachem* à Moché au Sinaï, même les questions posées par un jeune disciple à son maître. Or, cela est encore le cas aujourd'hui : chaque mot prononcé par celui qui étudie la Torah, chaque son qu'il profère, sont pour ainsi dire comme une flamme sortant de la bouche d'*Hachem*. [On comprendra qu'il n'est pas question ici d'un feu concret, mais bien d'une réalité absolument sainte et spirituelle ; de même, lorsqu'il est dit « la bouche d'*Hachem* », il s'agit bien entendu d'une métaphore]. Il faut donc considérer comme si cet étudiant recevait à cet instant même cette parole de Torah de la bouche d'*Hachem* au Sinaï. Ainsi,

nos Maîtres nous ont exhortés à faire en sorte que ces paroles soient toujours aussi joyeuses qu'elles le furent lorsqu'elles ont été révélées au Mont Sinaï. Car ces paroles expriment l'abondance de lumière et de bénédiction provenant de la racine supérieure de tous les mondes, et la Terre elle-même se trouve illuminée par leur éclat et en bénéficia ; elles provoquent une formidable bienfaisance et flots de bénédictions pour le monde ». Les dévoilements qui ont eu lieu lors du don de la Torah au Mont Sinaï refont leur apparition à chaque fois qu'un Juif étudie la Torah. Certes, ils sont d'un niveau moins élevé que ceux qui accompagnèrent le don de la Torah au Sinaï, mais ils sont de même nature. Ainsi, en ce qui nous concerne, nous voyons donc en quoi tout homme peut, relativement, expérimenter de quelle manière son âme est profondément liée au Saint, Béni soit-Il.

- En résumé de tout ce que nous venons d'expliquer dans ce chapitre [avec quelques ajouts] :

A) Il existe un niveau d'attachement à *Hachem* auquel l'âme peut avoir le mérite d'accéder lorsqu'elle prend clairement conscience de sa véritable essence. Il faut savoir qu'elle est elle-même un flux spirituel engendré de manière continue par le Créateur. Il est ainsi donné à l'âme de faire l'expérience du lien réel qu'elle entretient avec l'Éternel.

B) Lorsque la Torah lui a été donnée au Mont Sinaï, le peuple d'Israël a eu le mérite d'accéder à cette conscience de la manière la plus parfaite qui soit.

C) Même après le don de la Torah, nombreux sont ceux qui ont eu le mérite d'accéder à cette conscience, chacun en fonction de son niveau et dans des circonstances particulières.

D) Même celui qui ne la ressent pas [ou qui la ressent, mais pas aussi fort qu'il l'aurait souhaité] doit savoir qu'il existe différents moyens pour accéder à cette conscience, tout particulièrement s'il fait des efforts pour se consacrer au maximum à l'étude de la Torah.

E) Quand bien même on n'aurait jamais fait l'expérience de la véritable dimension de l'âme, il est possible de croire d'une foi parfaite en *Hachem* et de Le servir de la meilleure façon qui soit, chacun devant s'y appliquer conformément à la place que le Créateur lui a assignée.

F) Il faut enfin savoir qu'en référence à ce sentiment intérieur dont nous avons parlé, certains livres saints parlent d'une « foi spontanée – *Émouna pechouta* ». Et on ne soutiendra pas que, même s'il est possible d'accepter l'idée que l'âme puisse avoir conscience du fait que sa nature intrinsèque procède directement du Créateur, on ne voit pas en revanche comment elle devrait, en vertu de cette conscience de soi, reconnaître la véracité de la Torah d'Israël, comme si ces deux vérités devaient être liées. Cet argument est irrecevable, car comme nous l'avons expliqué plus haut au chapitre 2, le flux permanent grâce auquel les âmes d'Israël reçoivent la bénédiction d'*Hachem* passe précisément par la lumière de la Torah. C'est donc le propre de l'âme de le ressentir dès lors qu'aucun obstacle ne l'en empêche.

Chapitre 6 : La stabilité du monde grâce à l'étude de la Torah

1. Dans la *Guémara*, Traité *Chabbath*, p.88/a, on déduit des versets que le Saint, Béni soit-Il, a posé une condition à l'Œuvre de la Création : si Israël accepte la Torah, l'Univers perdurera, sinon il retournera au chaos (*Tohou vaVohou*).

2. L'auteur du « *Néfech ha'Haïm* » commente amplement ce passage dans le quatrième portique de son livre, au chapitre 11. En dehors du *Séfer Torah* dont nous disposons ici-bas, explique-t-il, il existe dans les mondes supérieurs une réalité sainte spirituelle appelée « *Torah* ». Cette dernière se trouve même être à l'origine de la Torah que nous connaissons ici-bas. [On se reportera à ce que nous avons écrit à ce sujet plus haut, au chapitre 2]. Or, entre le moment de la Création du monde et le don de la Torah au Mont Sinaï, ce monde-ci ainsi

que tous les mondes supérieurs ne devaient leur existence qu'à cette dimension spirituelle propre à la Torah telle qu'elle existe dans les mondes supérieurs. Le Créateur a en effet disposé le monde ici-bas de telle manière qu'avant d'arriver jusqu'à lui, Sa bénédiction devait d'abord passer par les mondes supérieurs en utilisant les canaux de l'abondance inhérents à la Torah.

3. Mais depuis la révélation sinaïtique, le rayonnement provenant de la Torah présente dans les mondes supérieurs n'est pas suffisamment puissant pour générer l'existence de la Torah ici-bas. Pour ce faire, il est nécessaire que le peuple d'Israël étudie à son tour la Torah. Et c'est désormais l'étude de la Torah par le Peuple Juif qui ajoute au rayonnement de la Torah présente dans les mondes supérieurs. Après le don de la Torah, c'est même uniquement en vertu de cette nouvelle intensité que cette abondance déposée dans la Torah est suffisamment fertile pour faire vivre l'ensemble des mondes.

4. L'auteur du « *Néfech ha'Haïm* » écrit : « S'il arrivait un seul instant que, d'une extrémité à l'autre du monde, personne n'étudie la Torah, ou qu'il n'y réfléchisse pas, il est évident que tous les mondes s'écrouleraient et seraient immédiatement réduits au néant, *'Has véChalom* ».

5. Et même si le Saint, Béni soit-Il, nous a promis que jamais le monde ne se retrouverait un seul instant sans personne qui y étudie la Torah, faute de quoi les mondes seraient détruits, malgré tout, le supplément de l'abondance, ou au contraire son manque, dépendent de l'intensité avec laquelle on s'y adonne. Car dès que nous nous consacrons à la Torah de toutes nos forces comme il se doit, nous insufflons la vie éternelle et diffusons dans l'ensemble des mondes un surplus d'abondance et de sainteté en provenance de cette source cachée, une intense lumière susceptible de reconstruire ce qui a été anéanti, en vertu des extraordinaires améliorations que nous leur apportons.

6. L'auteur cite un enseignement de nos Sages montrant en quoi les érudits (*Talmidé 'hakhamim*) sont appelés « les piliers du monde », comme il est dit : « Sans [l'accomplissement de] Mon alliance, jour et

nuit, Je n'aurais pas fixé de lois au Ciel et à la Terre » (*Jérémie 33, 25*). Et au sujet du verset : « La sagesse a bâti sa maison » (*Proverbes 9, 1*), les Sages du *Midrach* enseignent « L'Éternel a déclaré : « Si quelqu'un s'élève et acquiert Torah et sagesse, il compte pour Moi comme s'il avait créé le Ciel et la Terre » », car c'est comme s'il avait édifié le monde. Et les Sages ajoutent « L'Éternel dit à Israël : « Mes enfants ! Consacrez-vous à la Torah jour et nuit, et ce sera à Mes yeux comme si c'était vous qui érigiez l'Univers » ». Que l'on se reporte à ce passage du « *Néfech ha'Haïm* » où beaucoup d'autres références sont rapportées afin de montrer en quoi la stabilité du monde dépend de l'étude de la Torah par le Peuple Juif.

7. Il incombe à chacun de profondément s'imprégner de ces paroles et de les réviser régulièrement [et il est même souhaitable d'étudier quotidiennement le « *Néfech ha'Haïm* », en particulier le quatrième portique, du chapitre 11 au chapitre 34]. On sera alors à même de considérer à leur juste valeur tous les instants que l'on consacre à l'étude de la Torah en comprenant en quoi ils sont beaucoup plus importants et utiles que toutes les autres activités de ce monde-ci. En effet, même si ces dernières passent aux yeux des hommes pour ce qu'il y a de plus important, c'est précisément à leur sujet qu'il a été dit : « *Elle est plus chère que les perles, Tes plus chers trésors ne la valent pas* » (*Proverbes 3, 15*).

Chapitre 7 : La rétribution et le châtiment

1. Dans les « *Pirké Avot* », on peut lire : « *Un seul instant dans le monde futur (Olam haBa) vaut mieux que toute l'existence de ce monde-ci* ». Sous-entendu : même si l'on assemblait tous les bienfaits de ce monde que tous les êtres humains sont susceptibles de vivre depuis le jour de la Création du monde jusqu'à son extinction, cela ne vaudrait pas un seul instant de la délectation de l'âme dans le monde futur.

2. Inversement, il est dit dans les livres saints que même les soixante-dix ans de souffrances que Job vécut dans ce monde-ci ne sauraient

être comparés à un seul instant de douleurs que l'âme est amenée à supporter dans le *Guéhynom*.

3. On voit donc en quoi les jouissances et les souffrances dans le monde futur sont nettement plus intenses que celles que nous pouvons connaître dans ce monde-ci. [Une partie de l'analyse qui va suivre est tirée de l'ouvrage du *Ramban* « *Torat haAdam, Chaar haGuemoul* »]. Et bien que nous jouissions et que nous souffrions dans ce monde-ci, encore faut-il savoir si ces affections touchent notre âme ou seulement notre corps. Car il est impossible que seul le corps en soit le sujet. Et pour cause : un corps mort, c'est-à-dire sans âme, ne jouit de rien et ne souffre pas comme on l'entend au sens habituel. Pourtant, comme le montrent les plaisirs associés à la nourriture ou la souffrance ressentie par le corps lorsqu'il reçoit un coup, il est par ailleurs impossible d'affirmer que seule l'âme jouit ou souffre. Nous sommes donc bien obligés de reconnaître que même si la jouissance et la souffrance touchent essentiellement l'âme, du fait que cette dernière est enveloppée d'un corps, ces plaisirs et ces douleurs s'expriment aussi sous une forme physique.

4. Or, dans le monde futur, les jouissances sont d'une tout autre nature. Elles ne concernent que l'âme et ne passent plus par l'entremise du corps. Il en est de même des souffrances dans le monde futur : elles touchent immédiatement l'âme. Et c'est précisément parce que ces sensations seront alors plus directes qu'elles seront aussi plus intenses.

5. On pourrait comparer cela à un homme ayant désobéi à un roi fait de chair et de sang. Pour le punir, le souverain ordonne que cet homme soit battu. Mais il lui donne la possibilité de choisir : le condamné peut recevoir cinq coups de marteau sur sa main nue ou bien en recevoir cinquante après s'être enveloppé la main avec plusieurs couches épaisses de tissus. Et de même qu'il ne fait aucun doute qu'un tel homme préférera recevoir cinquante coups de marteau, ainsi en est-il en ce qui nous concerne.

6. Dans son livre « *Torat haAdam* », dans le « *Chaar haGuemoul* » (au début du chapitre 6 et au chapitre 7), le *Ramban* explique que ce n'est

pas dans ce monde-ci seulement que le feu consume les corps. Dans le monde futur, il existe aussi une réalité spirituelle appelée le « feu » (*ech*) – qui se trouve être à l'origine du feu concret – et dont la nature est de consumer les âmes [il ne faut donc pas croire que les flammes du *Guéhinom* sont comparables à celles que nous connaissons ici-bas].

7. Par ailleurs, mis à part le contraste entre la rétribution dans le *Gan Eden* et les plaisirs de ce monde-ci, il existe une autre différence de nature : le fait que les bienfaits du monde futur soient éternels. En effet, comme l'enseigne le *Ram'hal*, on aurait tort de croire que la récompense dans le monde futur a quelque chose de commun avec le paiement que l'on effectue à son prochain en contrepartie d'un travail qu'il a effectué ou pour un objet qu'on lui a acheté. Car ici-bas, dès que l'on a fini de payer son dû, on est quitte. Tandis que dans le monde futur, le salaire que l'on reçoit est non seulement incomparablement supérieur aux *Mitsvot* que l'on a accomplies, mais surtout, il ne prend jamais fin ; il est permanent et inépuisable. Mieux, la rétribution augmente et s'intensifie éternellement, puisqu'en vertu de la prodigieuse récompense spirituelle qu'il reçoit, l'homme se raffine encore davantage, devenant de plus en plus apte à recevoir une nouvelle rétribution.

8. Certes, le niveau le plus élevé consiste à accomplir les *Mitsvot* et à s'éloigner de la faute par la seule force de l'amour que nous portons à *Hachem*, et en vertu de la crainte que nous inspire Sa magnificence, et non parce que l'on aurait peur du châtiment. Pourtant, l'homme doit malgré tout craindre les sanctions et posséder une connaissance claire des bienfaits qui accompagnent le respect des *Mitsvot*, car ce sont là deux clés indispensables pour se protéger des séductions du *Yétser haRa*. Il ne faut jamais l'oublier : en fuyant la réalisation des *Mitsvot* ou en agissant mal, l'homme a tout à perdre, car quelles que soient les réussites que nous offre ce monde-ci, elles ne sont rien en comparaison de la plus modeste des rétributions qui nous attend dans le monde futur.

Chapitre 8 : Se consacrer à l'Etude de la Torah

1. Ils sont nombreux à vouloir se consacrer à l'étude de la Torah. Pourtant, parce qu'il leur semble n'avoir aucune chance de réussir sérieusement à la comprendre et à s'en imprégner, ils renoncent à y investir trop d'énergie pensant qu'ils risquent de ne pas récolter les fruits de leur investissement.

2. Et nombreux sont ceux qui voudraient se consacrer à l'étude de la Torah, mais qui craignent ne pas pouvoir s'investir suffisamment. Et cette inquiétude les empêche de le faire, car, pensent-ils, il n'y a aucun intérêt à s'y employer uniquement pour une courte période.

3. Mais en vérité, cette vision des choses est un leurre, et ce, pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'à propos du verset : « *Néfech amal amala... C'est pour lui-même que travaille le laborieux* » (*Michlé 16, 26*), les Sages (*Traité Sanhédrin*, p.99/b) expliquent que lorsque celui-là travaille dans ce sens, la Torah œuvre pour lui [certainement en vertu de la répétition du terme « *amal* – travailler »]. Et *Rachi* explique que lorsqu'un homme s'adonne à l'étude de la Torah, la Torah demande à *Hachem* qu'il lui en dévoile le sens. [Nous avons déjà commenté cette idée au chapitre 2, voir supra.]. Or, il ne fait aucun doute que cette chance de voir la Torah invoquer son propre sort relève d'une dimension proprement surnaturelle, par-delà les règles régissant la nature. En effet, c'est le propre d'une réussite faisant fi des lois naturelles que de pouvoir se passer de la prière. [Et en toute logique, de la même manière que la Torah demande à *Hachem* que cet homme parvienne à comprendre la Torah, elle Lui demande aussi de lui accorder les capacités de se consacrer pleinement à l'étude, les lumières émanant de la Torah et celles présentes dans l'âme étant intimement liées]. Ainsi, quiconque désespère de pouvoir se consacrer à l'étude de la Torah parce qu'il croit ne pas disposer des moyens de réussir se trompe. Puisque même si tout homme est capable de mesurer les moyens qui lui sont offerts d'après les lois de la nature, il suffit qu'il fasse quelques efforts en vue d'étudier la Torah pour que son étude soit couronnée de succès et qu'il outrepasse ces mêmes règles, ce que,

précisément, il est bien dans l'impossibilité de pouvoir mesurer.

4. Il existe encore une autre raison pour laquelle le fait de sous-évaluer ses capacités constitue une erreur. On l'expliquera à l'aide d'un enseignement que l'on trouve dans le Zohar, et sur lequel le *Ari zal* revient à plusieurs reprises, ainsi que l'auteur du « *Néfech haHaïm* » dans le quatrième portique. À savoir, et c'est là un principe fondamental, qu'il y a différents types d'âmes, que certaines sont, par exemple, plus élevées que d'autres, etc., et qu'il existe encore un grand nombre de modalités et de catégories (justifiant cette disparité entre les âmes, Ndt.). Quoi qu'il en soit, les âmes les plus élevées sont habitées par un puissant et profond désir d'étudier la Torah, mais aussi de réussir dans cette voie. Et comme cela est enseigné dans le Zohar, sous la plume du *Ari zal* et dans le « *Néfech haHaïm* », grâce à l'étude qu'il consacre à la sainte Torah, tout homme a la possibilité de se voir ajouter à l'âme dont il dispose déjà un supplément d'âme avec de très hauts niveaux spirituels provenant de ce lieu où les âmes sont engendrées. Et en vertu de cet ajout, il est susceptible de modifier de fond en comble sa situation spirituelle présente, à son plus grand avantage. Par conséquent, sous-évaluer ses capacités futures est une aberration. En effet, tout jugement sur soi-même est fonction de la situation de l'âme à un moment donné. Or, tout homme est susceptible de recevoir un supplément d'âme modifiant du tout au tout ses dispositions présentes.

5. On trouve encore d'autres commentaires à ce sujet, en particulier celui du *Rav Haïm Vital*, au nom du *Ari zal*, à propos de l'oubli. Car l'oubli est souvent cause de découragement et, allié au fait que l'on ne voit plus très bien l'intérêt qu'il y a à étudier dans ces conditions, il provoque l'abandon pur et simple de l'étude de la Torah. Mais le *Rav Haïm Vital* écrit au nom du *Ari zal* qu'il s'agit là encore d'une illusion parce que dans le monde futur, on remémorera à chaque homme tout ce qu'il a étudié. Ces propos apportent deux réponses à l'argument soutenant qu'abandonner l'étude est une conséquence directe de l'oubli. (A) D'une part, même s'il arrive d'oublier, l'oubli est toujours temporaire et après avoir vécu ici-bas, lorsque l'on aura rejoint l'éternité, on tirera un immense profit de son étude lorsque,

dans le monde futur, on se souviendra de tout ce que l'on a étudié.

(B) Et le *Rav* enseigne d'autre part que dans le monde futur, on appellera à chaque homme tout ce qu'il a étudié. Il ne s'agit pas là d'un cadeau qu'on lui ferait, ni d'une quelconque rétribution pour le récompenser d'avoir fait des efforts dans ce monde-ci. Non, s'il en est ainsi, c'est tout simplement parce que lorsqu'un homme étudie, le rayonnement de Torah qui se dégage du sujet auquel il se consacre s'unit avec le rayonnement de son âme et ils restent inséparables pour l'éternité. Certes, cela aurait déjà dû constituer une raison suffisante pour que cet homme n'oublie rien de ce qu'il a étudié, mais un grand nombre d'écrans recouvrant cette lumière empêchent l'actualisation de ce souvenir ; et ce n'est que dans le monde futur que ces écrans se dissiperont totalement. En conclusion : même si on peut être sujet à l'oubli dans ce monde-ci, il est malgré tout possible de tirer un grand profit de ce que l'on étudie par le simple fait qu'en agissant de la sorte, un certain nombre de lumières célestes viennent se lier à l'âme et éléver grandement son niveau actuel.

6. Nous avons expliqué aux paragraphes 3 et 4 les raisons pour lesquelles la réussite qui attend l'homme dans l'étude de la Torah se trouve au-delà de tout ce qu'il peut conjecturer. Et l'expérience l'a prouvé : dans chaque génération, un grand nombre de Sages ont vu le jour. Or, ces hommes n'étaient pas spécialement doués pour l'étude de la Torah, certains parce qu'ils ne disposaient pas de capacités intellectuelles exceptionnelles, d'autres parce qu'ils avaient une tendance naturelle à l'extrême inverse. Pourtant, ces hommes ont tous réussi à devenir de grandes figures du judaïsme. Certes, il est évident que quiconque dispose à sa naissance de capacités intellectuelles privilégiées, d'une ténacité et d'un zèle hors du commun, et à plus forte raison des deux ensemble, celui-là aura davantage de chances de se voir couronné de succès dans l'étude de la Torah, et malheur à celui qui méprise de telles qualités. Quoi qu'il en soit, il est aussi donné à celui qui n'a pas reçu de tels cadeaux de réussir prodigieusement. Comme cela a été enseigné dans le Traité *Avot* : « *Quiconque étudie la Torah dans la pauvreté finira par l'étudier dans l'opulence* ». Une *Michna* que l'on a l'habitude d'expliquer au nom du *Maharil Diskin* dit que cet enseignement

vient non seulement en référence à la pauvreté matérielle, mais aussi à propos du manque d'aptitudes intellectuelles et morales. Ainsi donc, quiconque s'efforce d'étudier la Torah malgré ce genre de lacunes finira par faire l'acquisition de ces dispositions ! [On rappellera enfin qu'il faut rester très attentif à ne jamais dénigrer ses dispositions naturelles, puisqu'au contraire, quiconque a la chance de naître avec des aptitudes favorables doit tout faire pour les mettre au service de la Torah. Ce fut le cas du *Maharil Diskin* qui, alors qu'il n'était encore qu'un enfant, présentait déjà de formidables dispositions. Or, cela ne l'a pas empêché de se consacrer à l'étude de la Torah avec une assiduité si phénoménale qu'il eut le mérite d'atteindre les plus hauts niveaux qui soient dans le génie, comme cela ressort des nombreuses anecdotes à son sujet].

Chapitre 9 : Quelle est l'essence de la Mitsva d'étudier ?

1. Dans le Traité *Nédarim*, p.81/a, on peut lire : « À propos du verset «Quel est l'homme assez sage pour le comprendre ? Et à qui la bouche de l'Éternel l'a-t-elle révélé pour qu'il le communique ? Pourquoi ce pays a-t-il été dévasté et abandonné comme ce désert où personne ne circule ?» (*Jérémie 9, 11*). Rav Yéhouda a enseigné au nom de *Rav Ami* que ces questions ont été posées aux Sages, aux prophètes et aux anges, et qu'ils n'ont pas su y répondre. Jusqu'à ce que le Saint, Béni soit-Il, l'explique, comme il est dit juste ensuite : «L'Éternel l'a dit : c'est parce qu'ils ont abandonné Ma Torah que J'avais mise à leur disposition, car ils n'ont pas écouté Ma voix et ils ne l'ont pas suivie» (*Ibid. 9, 12*). Que signifie «ils n'ont pas écouté Ma voix et ils ne l'ont pas suivie» ? Rav Yéhouda a expliqué au nom de *Rav* : "Cela veut dire qu'ils ne récitaient pas la bénédiction précédant l'étude de la Torah" ».

2. Or, dans son commentaire du *Tour* (*Or'a'h Haïm*, 47), le *Ba'h* demande à peu près en ces termes : « Eh quoi ?! Fallait-il donc qu'ils soient si gravement punis pour n'avoir pas prononcé la bénédiction

précédant l'étude de la Torah, pour une transgression si légère ? »

3. Puis le *Ba'h* répond en expliquant que si l'Éternel a voulu que nous étudions la Torah, c'est pour que nous rattachions notre âme à sa sainte et spirituelle essence, à ce lieu d'où la Torah elle-même tire son existence. C'est pour cette raison qu'*Hachem* nous a offert la Torah afin qu'elle ne nous quitte jamais, et que notre âme et notre corps – avec ses deux cent quarante-huit organes et ses trois cent soixante-cinq nerfs – se relient aux deux cent quarante-huit commandements positifs et aux trois cent soixante-cinq commandements négatifs de la Torah. Or, si les membres du Peuple Juif s'étaient consacrés à la Torah dans cet état d'esprit, ils auraient conservé le sanctuaire (*Hékhâl*) et le véhicule (*Merkava*) d'*Hachem* dans ce monde-ci. La Présence divine (*Chékhina*) se trouvant effectivement en eux, puisqu'ils sont eux-mêmes le sanctuaire (*Hékhâl*) et le véhicule (*Merkava*) d'*Hachem*. La Présence divine (*Chékhina*) possédait une véritable demeure et la Terre d'Israël rayonnait alors de la gloire divine, de telle sorte que le Palais céleste et le Palais terrestre étaient liés l'un à l'autre, et la tente d'assivation (*Michkan*) était une, absolument.

4. Mais hélas, les membres du Peuple Juif ne se consacraient plus à la Torah qu'en vue de leur profit matériel, faisant appliquer la loi dans le seul but de régler leurs propres affaires, ou pour en tirer le maximum de prestige. Ils ne cherchaient plus à travers elle à se renforcer, ni à se rattacher à la sainteté et à la spiritualité de la Torah, ni à dévoiler la Présence divine (*Chékhina*) ici-bas, sur terre, afin qu'après leur mort, leur âme s'élève aux plus hauts niveaux qui soient. Or, à cause de leur comportement, ils ont provoqué une scission, obligeant la Présence divine (*Chékhina*) à quitter la Terre d'Israël et à remonter dans les Cieux, la Terre d'Israël restant de fait en friche, sans sainteté aucune, ce qui engendra sa dévastation et son abandon.

5. Ainsi, il est dit : « Quel est l'homme assez sage pour le comprendre ? Et à qui la bouche de l'Éternel l'a-t-elle révélé pour qu'il le communique ? Pourquoi ce pays a-t-il été dévasté et abandonné comme ce désert où personne ne circule ? L'Éternel l'a dit : "c'est parce qu'ils ont abandonné

Ma Torah que J'avais mise à leur disposition, car ils n'ont pas écouté Ma voix et ils ne l'ont pas suivie" ». « Ma Torah qui est une Torah de vérité, Je leur en ai fait cadeau de telle sorte que tout ce qu'ils étudieraient, ils ne l'oublieraient plus. Je leur en ai dévoilé le sens, J'ai mis à leur disposition tous ses commentaires ». Et tel est le sens de cet autre verset : « Voici les lois que Je mets devant eux » (*Chémot 21, 1*), à propos duquel *Rachi* écrit « "Devant eux", c'est-à-dire comme une table dressée pour le repas ». L'Éternel s'exclame donc : « En s'attachant à l'essence de la Torah de vérité, la Présence divine (*Chékhina*) prendra place au milieu d'eux. Mais voilà, ils l'ont délaissée et ne l'ont pas suivie, ils ne se sont pas engagés sur le chemin de la spiritualité propre à la Torah dans le but de relier leur âme, d'étape en étape, à la sainteté de la Torah. « Ils ne l'ont pas suivie » : ils ne s'y sont pas consacrés d'un cœur pur (*lichma*). Lorsqu'ils s'apprêtaient à l'étudier, ils auraient dû chanter la gloire de l'Éternel et Le remercier d'avoir offert la Torah à Son peuple d'Israël afin que ses membres puissent s'unir à la sainteté de leur essence et se lier à la Présence divine (*Chékhina*). Car tel est le sens de la bénédiction : « *Acher Ba'har Banou – Qui nous a choisis...* », lorsqu'*Hachem* nous a convoqués au Mont Sinaï afin de nous donner Sa sainte Torah, un « outil de rêve » (*kli 'hemda*) avec lequel l'Éternel s'exerçait chaque jour afin que notre âme puisse s'attacher à la sainte essence de la Torah et à sa spiritualité, et que la Présence divine (*Chékhina*) puisse demeurer au fond de nous. Mais « ils ne l'ont pas suivie », ils ne s'y sont pas consacrés d'un cœur pur (*lichma*). C'est pourquoi ils ont été punis : la Présence divine (*Chékhina*) s'est éloignée d'eux, et la Terre d'Israël s'est retrouvée à l'abandon, « comme ce désert où personne ne circule ». Elle a été dévastée, sous-entendu : il ne reste désormais plus que sa dimension matérielle seulement, sans que la sainteté de la Présence divine (*Chékhina*) n'y circule. Car la Présence divine (*Chékhina*) a quitté la Terre d'Israël avant de remonter dans les Cieux.

6. Afin de bien comprendre ces paroles du *Ba'h*, on aura tout intérêt à se reporter à ce que nous avons écrit plus haut, au chapitre 2, lorsque nous avons commenté l'expression « le Saint, Béni soit-Il, la Torah et Israël sont une seule et même réalité ». En effet, l'intention du *Ba'h*

est de nous faire savoir que la *Mitsva* de *Talmud Torah* est accomplie lorsque, par le mérite de l'étude, les lumières émanant de notre âme entrent en harmonie parfaite avec celles de la sainte Torah et que, de la sorte, un rayonnement émanant du Saint, Béni soit-Il, descend jusqu'à l'âme.

7. Par ailleurs, l'intention du *Ba'h* n'est pas de nous faire part d'un point supplémentaire concernant la *Mitsva* de *Talmud Torah*, mais bien de l'essence même de cette *Mitsva*. Car, par le mérite de l'étude, l'homme se relie à *Hachem* et déclenche un rayonnement de lumière provenant de l'Éternel jusqu'à son âme. Et comme l'écrit le *Ba'h* noir sur blanc, telle est la raison essentielle pour laquelle la Torah a été donnée à Israël. Tant et si bien que lorsque ce phénomène est absent, la Terre d'Israël se trouve dévastée et son peuple, en exil.

8. Il est fondamental que chaque Juif se familiarise avec la réflexion présente et qu'il l'enracine au plus profond de son âme pour qu'à chaque fois qu'il se consacrera à l'étude, il sache qu'il s'apprête à se relier au Créateur pendant qu'un puissant rayonnement spirituel descend du Créateur jusqu'à lui.

Chapitre 10 : Se lier avec Hachem grâce aux Mitsvot

1. Nous avons expliqué à plusieurs reprises dans cet ouvrage que dès que l'on étudie la Torah, dès que l'on accomplit la plus petite *Mitsva* qui soit, un puissant rayonnement spirituel émanant du Saint, Béni soit-Il, pénètre dans l'âme pour la sanctifier et la relier au Créateur [et le contraire, '*Has vé'Halila*, à l'occasion d'une faute].

2. Or, certains prétendent ne pas du tout ressentir ce phénomène, ou très superficiellement, en particulier lorsqu'ils se consacrent à l'étude très peu de temps.

3. Pourtant, quel que soit le passage de la Torah que l'on étudie ou

la plus petite *Mitsva* que l'on accomplit, ce rayonnement surgit avec une formidable puissance. Seulement voilà, *Hachem* a disposé Son univers de telle manière que le corps constitue un écran empêchant l'âme de ressentir ses propres transformations. [Or, vis-à-vis de cet écran, les hommes ne sont pas égaux. Chez certains, il cache davantage de choses que chez d'autres ; mais il n'y a pas lieu ici de s'étendre sur ce sujet]. Et si les choses se passent ainsi, c'est pour que ce monde soit un monde d'épreuves, comme l'enseigne l'auteur du « *Méssilat Yécharim* » au chapitre 1. En effet, si nous avions une conscience claire des métamorphoses que subit l'âme lorsqu'elle accomplit une *Mitsva* ou lorsqu'elle commet une faute, la réalité même de l'épreuve disparaîtrait, si ce n'est complètement, tout au moins en partie.

4. Après cent vingt ans, lorsque le corps ne constituera plus un écran pour l'âme, l'homme expérimentera alors concrètement comment chaque instant passé à l'étude de la Torah ou à accomplir une *Mitsva* a apporté à son âme une extraordinaire lumière. Et il n'assistera pas seulement à ce phénomène dans le monde futur, il verra aussi de quelle manière ce rayonnement lumineux accompagnait son âme lorsqu'elle étudiait la Torah ou lorsqu'elle accomplissait une *Mitsva* dans ce monde-ci. Et il comprendra qu'en vertu de ce rayonnement, il était aussi l'objet d'un soutien exceptionnel dans tout ce qu'il entreprenait alors ici-bas, mais que, à cause de cet écran que représentait le corps, il ne pouvait en prendre conscience. En réalité, nous ressentons déjà ces bienfaits dans ce monde-ci, mais la plupart du temps, nous ignorons qu'ils ont été causés par notre étude de la Torah ou par l'accomplissement d'une *Mitsva*.

5. On pourrait comparer cela à un homme qui vient de subir une opération chirurgicale ayant nécessité une anesthésie locale. Une fois l'opération terminée, le médecin lui demande s'il peut lui couper encore quelques centimètres de peau, bien que cette nouvelle excision soit tout à fait superflue. S'il est sot, notre homme dira qu'il n'y voit aucun inconvénient puisque de toute façon, il ne sent rien. Mais s'il est perspicace, il refusera. Et pour cause : même si sur le coup, il ne sent rien, il sait très bien que lorsque la plaie se réveillera, chaque

centimètre supplémentaire qu'on lui aura coupé lui fera mal. Même si on l'opère pendant que la plaie est endormie, lorsqu'elle se réveillera, il ressentira que cette excision lui a été faite à ce moment-là, ce dont il se rend bien compte durant l'opération. Et ainsi en est-il des *Avérot* et des *Mitsvot*. [Même dans ce monde-ci, il arrive très souvent qu'un homme ait malgré tout le mérite de prendre conscience qu'il s'élève grâce aux *Mitsvot* qu'il accomplit, et ce, indépendamment de la joie qu'il ressent de manière naturelle lorsqu'il réalise quelque chose qui lui semble avoir de la valeur. On se reportera aussi à ce que l'auteur du « *'Hayé Olam* » dit à ce sujet dans le « *Kéhilot Yaacov* »].

Chapitre 11 : À propos des *Mitsvot* régissant les rapports entre un homme et son prochain

Première partie

1. Les lois régissant les rapports entre un homme et son prochain, c'est-à-dire le fait de s'efforcer de lui faire du bien et d'éviter de le faire souffrir, sont au fondement du judaïsme. Comme cela a été enseigné dans le Traité *Yévamot*, p.79/a, quand il est dit que l'empathie et la générosité sont les traits caractéristiques du peuple d'Israël.

2. Toutefois, bien que tous les Juifs sans exception veuillent faire du bien à leur prochain et éviter de le faire souffrir, ils sont hélas, pour la majorité d'entre eux, victimes de deux méprises les empêchant d'accomplir cette *Mitsva*. La première, c'est que lorsqu'une personne désire faire du bien à une autre et que, pour une raison ou une autre, elle en est empêchée, dans la plupart des cas, elle a le sentiment d'avoir fait des efforts pour rien et perd toute envie de poursuivre ce genre d'actions.

3. Or, il s'agit là d'une terrible méprise, comme le montre ce passage au début de la *Paracha* « *Vayéra* » où Avraham *Avinou* redouble d'efforts pour nourrir les anges. Dans le septième chapitre du Traité

Baba Métsia, la *Guémara* enseigne en effet que par le mérite de cette action, Avraham *Avinou* a obtenu qu'en plus des autres faveurs dont ses descendants furent gratifiés, la manne tomberait du ciel durant les quarante années qu'ils passeraient dans le désert. Avraham a donc reçu une incroyable récompense, puisque ce sont plusieurs millions de personnes qui ont bénéficié d'une manne miraculeuse descendant du ciel, d'un repas quotidien pendant quarante ans [et il ne s'agit pas de la seule récompense, il y a eu encore beaucoup d'autres formidables bienfaits]. Or justement, bien qu'il s'empressât de donner à manger aux anges, Avraham n'a pas à proprement parler fait du bien à son prochain puisque les anges n'ont pas besoin de se nourrir. Mais Avraham n'ayant pas tout de suite vu qu'il avait affaire à des anges a été jugé sur son intention de les nourrir. Et c'est en contrepartie de cette seule volonté d'avoir voulu faire du bien à son prochain qu'il reçut une si extraordinaire récompense !

4. Afin d'expliquer pourquoi, même lorsque notre volonté de faire du bien n'aboutit pas, nous en sommes malgré tout grandement récompensés, on pourrait avancer que l'essentiel, c'est la volonté de bien faire et les efforts qui accompagnent cette volonté. Mais l'auteur du « *'Hafets 'Haïm* » enseigne qu'il y a à cela une autre raison plus profonde. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, la Création a été ordonnée de telle sorte que les actions que nous effectuons ici-bas ont des influences directes sur les mondes supérieurs pendant que réciproquement, les mondes supérieurs conditionnent ce monde ici-bas. Ainsi, le « *'Hafets 'Haïm* » écrit que dès lors qu'un Juif cherche à faire du *'Hésed* dans ce monde-ci, peu importe s'il a ou non atteint son but, il éveille qu'il en soit l'attribut du *'Hésed* présent dans les mondes supérieurs, provoquant ainsi des bienfaits extraordinaires pour l'ensemble du peuple d'Israël. Par conséquent, on ne trouvera jamais un homme qui s'efforce de faire du *'Hésed* et qui échoue ! Puisqu'au contraire, à partir du moment où l'on s'applique à faire du *'Hésed*, en actionnant l'attribut du *'Hésed* dans les mondes supérieurs, on accomplit quoi qu'il arrive du *'Hésed* !

5. Et en s'appuyant sur un enseignement de nos Sages, le « *'Hafets*

‘Haïm’ ajoute que si l’on parvient à atteindre son but lorsque l’on accomplit cette *Mitsva*, la récompense est encore beaucoup plus grande.

6. La deuxième erreur que l’on est souvent amené à commettre lorsque l’on désire faire du bien à son prochain et lorsque l’on veut éviter de le faire souffrir, c’est que l’on a souvent tendance à vouloir accomplir de grandes choses et à s’abstenir des petits gestes... Nombreux sont ceux, par exemple, qui font très attention à ne pas causer de grandes peines à autrui, mais qui ne se dérangent pas pour lui causer toutes sortes de petits tracas. Or, on comprend aisément qu’il faut éviter vis à vis de son prochain tous les tourments, quels qu’ils soient. Dans son recueil de lettres (« *Kovets halGuerot* »), l’auteur du « ‘Hazon Ich’ » écrit à ce sujet que faire souffrir quelqu’un, même à l’aide d’une simple parole, et même pour un très court laps de temps, équivaut à transgresser un interdit de la Torah. Il faut donc faire très attention et être extrêmement attentif afin de ne pas en arriver là. C’est là une obligation fondamentale, heureux celui qui la respecte sans faillir.

7. De même, en ce qui concerne le fait de vouloir le bien de son prochain, on ne peut se contenter d’attendre d’avoir les moyens d’accomplir de grandes actions, car la *Mitsva* est la même en ce qui concerne les petites choses.

Deuxième partie

1. Il faut aussi garder à l’esprit un autre principe fondamental qui requiert toute notre attention. Savoir qu’il arrive très fréquemment que, pour une raison ou pour une autre, un homme puisse se trouver dans une profonde détresse affective – ce qui est très souvent le cas aujourd’hui à cause du type d’existence que nous sommes amenés à vivre. Or, la plupart du temps, aucun signe extérieur ne laisse deviner qu’en son for intérieur, le cœur de cet homme est brisé en mille morceaux. Lui faire du tort, même une légère contrariété, peut donc lui causer une profonde souffrance, dès lors que la moindre vexation vient s’ajouter au désespoir général dans lequel cet homme est plongé.

Et inversement, quiconque a le mérite de rendre cet homme joyeux, même avec moins que rien, est susceptible de transformer du tout au tout la situation émotionnelle de celui-ci.

2. On raconte à propos du « ‘*Hazon Ich*’ » l’anecdote suivante : un jour, un homme vint lui demander conseil sur différents sujets ayant trait à sa vie personnelle, et même sur des choses totalement anodines. Ne sachant pas quoi décider, cet homme était submergé par des doutes de toutes sortes. Patiemment, le « ‘*Hazon Ich*’ » répondit à chacune de ses questions. Or, tandis qu’il s’excusait auprès du « ‘*Hazon Ich*’ » de l’empêcher d’étudier pour devoir s’occuper de choses tellement insignifiantes, le maître lui répondit que lorsque l’on vient l’interroger sur des sujets plus importants, comme le fait de se lancer dans l’achat d’un appartement, etc., les conseils qu’il prodigue n’ont en général aucune répercussion sur la conclusion réelle de telle ou telle affaire. En revanche, si son aide est précieuse c’est parce que, grâce à ses conseils, elle permet à ceux qui lui rendent visite de se tranquilliser. Or, de ce point de vue, il n’y a aucune différence entre ceux qui interrogent le *Rav* sur les questions les plus anodines, et ceux qui attendent des réponses sur des sujets nettement plus importants... On peut déduire de cette petite anecdote un grand principe : savoir que même si la *Mitsva* de faire du bien à son prochain ou d’éviter de le faire souffrir ne touche que des choses insignifiantes, elle ne s’arrête pas là. Car dans la majorité des cas, ces choses n’ont absolument rien d’anodin. Au contraire, dès lors qu’elles ont la possibilité de vraiment faire souffrir notre prochain ou de le réjouir, elles sont primordiales.

3. Il faut savoir que les lois régissant les rapports entre un homme et son prochain sont également valables dans le domaine de la spiritualité. C’est même une grande *Mitsva* que de soutenir celui qui a besoin d’aide spirituelle. Par exemple, si l’on sait que telle personne ne parvient pas à comprendre un passage de la *Guémara* et qu’elle a besoin d’aide, c’est une grande *Mitsva* de venir à son secours. Comme cela est enseigné chez nos Sages : quiconque agit de la sorte sera lui-même comblé d’une grande réussite dans l’étude.

4. De plus, à chaque fois qu'un Juif étudie la Torah ou qu'il accomplit une *Mitsva*, il apporte son soutien à l'ensemble du peuple d'Israël. Grâce à son étude ou à son acte, les mondes supérieurs atteignent en effet leur plus haut degré de perfection, et une abondance de bienfaits et de bénédiction spirituels et matériels se déverse sur tout le peuple d'Israël. Ceci est particulièrement vrai concernant celui qui, pour une raison ou une autre, lorsqu'il rencontre des difficultés dans son étude et qu'il souhaite y mettre un terme, fait pourtant l'effort de poursuivre parce qu'il a de l'empathie pour ceux qui souffrent et qu'il veut leur venir en aide grâce à son étude. Il s'agit là de l'accomplissement parfait des lois régissant les rapports entre un homme et son prochain [d'autant que ces dernières relèvent aussi des lois régissant les rapports entre l'homme et son Créateur dans la mesure où l'Éternel nous a ordonné de les respecter].

Troisième partie

1. Dans le Traité *Baba Batra*, p.11/a, on peut lire : « Il a été enseigné à propos de Binyamin *haTsdik*, alors responsable de la caisse de charité, que pendant une année de disette, une femme se présenta à lui et lui dit : «*Rabbi*, donne-moi à manger». Le Sage répondit : «La caisse est vide». La femme rétorqua : «*Rabbi*, si tu ne me donnes pas à manger, cette femme que tu vois avec ses sept enfants vont mourir de faim». *Rabbi* Binyamin la nourrit alors avec ses propres réserves, bien qu'elles constituassent la seule richesse dont il disposait pour se nourrir lui-même pendant la famine. Or, quelques jours plus tard, il tomba gravement malade et se trouva bientôt au seuil de la mort. Les anges se présentèrent devant le Saint, Béni soit-Il, et lui dirent : «Maître du monde ! Tu as déclaré à propos de celui qui préserve la vie d'une âme juive qu'il est considéré à Tes yeux comme s'il avait assuré l'existence de l'univers tout entier. Or, Binyamin *haTsdik* a permis à une femme et à ses enfants de survivre, devrait-il donc lui-même mourir si jeune ?» Son arrêt de mort fut aussitôt déchiré et on lui ajouta encore vingt-deux années de vie à celles qu'il possédait déjà ».

2. Lorsque l'on découvre l'acte accompli par Binyamin *haTsdik*, on

reconnâtra certes qu'il a bien agi, mais on sera un peu décontenancé à l'idée que ce Sage ait pu renoncer à ses propres richesses pour venir en aide aux plus démunis alors qu'il y avait tout à craindre qu'en se séparant du peu de nourriture dont il disposait pendant cette année de famine, il se mettait lui-même en danger de mort... Mais les Sages nous enseignent ici que la vérité est tout autre, puisqu'au contraire, en donnant la *Tsédaka*, Binyamin *haTsadik* a aussi sauvé sa propre existence et gagné de surcroît vingt-deux années de vie supplémentaires. Ainsi, dans le *Choul'hан Aroukh* (*Yoré Déa*, 249), il est dit : « C'est une *Mitsva assé* (un commandement positif) que de donner la *Tsédaka* proportionnellement à ce dont on dispose, et il faut se montrer extrêmement vigilant à cet égard. Personne n'est jamais devenu pauvre parce qu'il a donné la *Tsédaka*, et rien de mal n'est jamais arrivé à cause de la *Tsédaka*. Quiconque se montre généreux envers les pauvres, le Saint, Béni soit-Il, se montrera clément à son égard. La *Tsédaka* a le pouvoir de repousser les mauvais décrets, et pendant les années de disette, elle protège l'homme de la mort, comme cela est arrivé dans la ville de Tsarfata (cf. Les rois, 1, 17 au sujet du prophète Éliahou).

3. On trouve dans le Traité *Baba Kama*, p.11/a, une autre histoire au sujet du roi Mounbaz qui n'hésitait pas à dilapider ses richesses personnelles et celles de ses ancêtres pour venir en aide aux indigents pendant les années de disette. Or, un beau jour, ses frères et les gens de sa maison paternelle lui rendirent visite et lui dirent : « Tes parents ont amassé cette richesse, ajoutant encore à celle de leurs ancêtres, et toi tu la dépenses de cette manière ?! » Mounbaz leur répondit : « Mes ancêtres l'ont amassée ici-bas, tandis que moi je l'accumule là-haut, comme il est dit : «La vérité (*Émet*) germera de la terre et la charité (*Tsédaka*) brillera du haut des cieux» (*Psaumes 85, 12*). Mes ancêtres l'ont amassée dans un lieu sur lequel la main des hommes a une emprise, tandis que moi, je l'accumule dans un lieu sur lequel la main des hommes n'a aucune emprise, comme il est dit : «La justice et le droit sont à la base de Ton trône» (*Psaumes 89, 15*). Mes ancêtres ont amassé quelque chose qui ne produit pas de fruits, tandis que moi, j'accumule quelque chose qui produit des fruits, comme il est dit : «Le Juste sera heureux et il jouira du fruit de ses œuvres» (*Isaïe 3, 10*).

Mes ancêtres ont amassé des pièces d'or, tandis que moi, j'accumule les âmes, comme il est dit : «L'œuvre des Justes est un arbre de vie, produire des âmes est le fait du Sage» (*Proverbes 11, 30*). Mes ancêtres ont amassé cette richesse pour d'autres, tandis que moi, je l'accumule pour moi-même, comme il est dit : «Cela te sera compté comme une bonne œuvre par l'Éternel ton Dieu» (*Dévarim 24, 13*). Mes ancêtres l'ont amassée dans ce monde-ci, tandis que moi je l'accumule dans le monde à venir, comme il est dit : «La justice marchera devant toi, et derrière toi la majesté de l'Éternel fermera la marche» (*Isaïe 58, 8*) ..

4. La *Guémara* nous fait part ici de six différences qui distinguent celui qui offre à la charité sa fortune de celui qui la garde précieusement. À savoir qu'en donnant la *Tsédaka*, l'homme accumule des richesses en-Haut, dans un lieu sur lequel la main des hommes n'a pas d'emprise, il produit des fruits, il accumule les âmes, et enfin, il accumule ces richesses pour lui-même et dans le monde à venir. En vérité, une seule de ces six différences aurait suffisamment été éloquente pour nous faire comprendre en quoi il est préférable de donner la *Tsédaka* aux indigents plutôt que de conserver sa fortune dans un lieu sûr. Mais il arrive qu'un homme ne soit pas sensible à telle facette de la réalité et qu'il le soit davantage à une autre, ou qu'il ait besoin des six facettes de cette réalité pour pouvoir agir comme il faut avec l'argent dont il dispose, c'est-à-dire pour venir en aide à ceux qui en ont besoin.

5. Tout ce que nous venons de dire concerne la *Tsédaka*, mais cela est vrai aussi de toutes les autres parties de notre *Avodat Hachem*, aussi bien des lois régissant les rapports de l'homme à son prochain, que de celles régissant les rapports de l'homme à *Hachem*. En effet, le *Yétser haRa* tente de dissuader l'homme d'accomplir une *Mitsva* en lui faisant croire qu'il en tirera de grandes pertes et il le pousse à fauter. Mais c'est le contraire qui est vrai ! Le plus grand profit qui soit, c'est de faire la volonté de l'Éternel, Béni soit-Il, et la plus grande perte qui soit, c'est de ne pas faire Sa volonté ; et à plus forte raison si l'on transgresse Sa volonté, '*Has véChalom*'. Nos Sages ont déjà enseigné dans les « *Pirké Avot* » : « Compare la perte qu'occasionne une *Mitsva* à ce qu'elle te fait gagner ; ce que tu gagnes d'une *Avéra* et ce qu'elle te fait perdre ».

Nous venons d'expliquer de quelle manière on peut aborder cette idée sous différents angles et ce qui distingue ces deux manières de voir.

6. Et dans une autre *Michna* des « *Pirké Avot* » (chap.6), il est dit au nom de *Rabbi Yossi ben Kisma* que même si on lui offrait des milliers de pièces d'or et de pierres précieuses, il ne quitterait jamais un endroit où l'on étudie la Torah. Car ni l'or ni l'argent ne conduisent l'homme jusqu'au monde futur, ni même les pierres précieuses, seules la Torah et les *Mitsvot* ont cette force.

Quatrième partie

1. Dans le Traité *Sanhédrin*, p.98/b, on raconte que ses élèves ont un jour demandé à *Rabbi Elazar* ce que l'homme devait faire pour être épargné des douleurs de l'enfantement du Messie [c'est-à-dire des épreuves qui précèdent la *Guéoula*]. Et voilà ce qu'il leur répondit : « Qu'il se consacre à la Torah et aux bonnes œuvres ». Or, on a coutume d'expliquer au nom du « *'Hafets Haïm* » que si le *Tana* leur fit part de ces deux actions précisément, c'est parce que d'une part l'étude de la Torah procure le plus grand mérite qui soit, comme cela a été enseigné dans le Traité *Péa* : « Et l'étude de la Torah plus que tout », et comme il est dit dans le Traité *Baba Kama*, p.17/a : « L'étude de la Torah est plus grande en cela qu'elle amène à l'action ». Et d'autre part, parce que si l'homme était jugé dans le Ciel selon le seul attribut de rigueur (*Midat haDin*), il aurait de vraies difficultés à s'en sortir victorieux, quand bien même disposerait-il du plus grand mérite qui soit, celui de l'étude de la Torah. En revanche, grâce aux bonnes œuvres, il est donné à tout homme de mériter que s'accomplisse l'adage : « C'est de la manière dont l'homme juge [les autres] qu'on le jugera lui-même ». C'est donc parce qu'il fait le bien autour de lui et qu'il se comporte avec indulgence que *Rabbi Elazar* mentionne ces deux conseils : le premier permettant à l'homme de s'élever au plus haut niveau qui soit, et le second pouvant modifier les conditions mêmes dans lesquelles un homme est jugé au Ciel, transformant la rigueur du jugement en clémence.

2. Dans la *Torat haKabbala*, il est question de dix *Séfirot*, parmi lesquelles on trouve la *Séfirat ha'Hésed*. Or, les actions des *Séfirot* sont en grande partie dépendantes des œuvres des enfants d'Israël ici-bas, comme cela est largement expliqué par le *Rav 'Haïm* de Volozine, l'auteur du « *Néfech ha'Haïm* ». Ainsi, lorsqu'un homme fait du *'Hésed* avec son prochain, il rend possible deux choses : tout d'abord, en déclenchant dans les mondes supérieurs les lumières attachées à la *Séfirat ha'Hésed*, un rayonnement d'abondance se répand sur le Peuple Juif. Et par ailleurs, en déclenchant l'attribut de *'Hésed*, cet homme devient désormais le canal (*Tsinor*) par lequel ces lumières se déversent dans le monde, ces dernières le touchant tout particulièrement, lui et tout qu'il entreprend.

3. La *Guémara Baba Métzia* (chapitre 7) enseigne que par le fait d'avoir offert à boire et à manger aux anges qu'il croyait être des hommes, comme cela est expliqué au début de la *Paracha « Vayéra »*, Avraham *Avinou* a mérité que l'Éternel offre de manière miraculeuse à boire et à manger à ses descendants, en plein désert, quarante années durant, grâce à la manne qui tombait du ciel et au puits qui les suivait dans tous leurs déplacements. Or, dans le désert, les enfants d'Israël étaient au nombre de six cent mille hommes de plus de vingt ans. Si l'on y ajoute les femmes, le chiffre est environ deux fois plus grand. Or, nous ne comptons ici que ceux qui avaient plus de vingt ans, car comme le *Ramban* le dit explicitement dans son commentaire des versets, ce chiffre ne rend compte que des gens âgés entre vingt et soixante ans. Si l'on ajoute les plus jeunes et les plus vieux, ce chiffre tourne autour de deux millions de personnes qui, chaque jour, recevaient miraculeusement de quoi boire et manger ; tout ça, par le seul mérite d'Avraham.

4. Les commentateurs se demandent pourtant pour quelle raison les Sages ont fait dépendre ces miracles des mérites de cette seule fois où Avraham offrit l'hospitalité à des voyageurs au début de la *Paracha « Vayéra »*. Car, s'étonnent-ils, nos Sages enseignent par ailleurs qu'Avraham *Avinou* offrait à boire et à manger à tous ceux qui venaient à lui ! Ce à quoi ils répondent que lors de cet épisode, immédiatement

après la circoncision qu'il avait opérée alors qu'il était déjà âgé, Avraham avait agi avec un total don de soi (*Méssirout néfesch*) – d'autant que ce jour-là, l'Éternel avait sorti le soleil de son écrin, comme il est dit : « Sous la chaleur étouffante du jour ». Or, lorsque ce genre d'actions est réalisé avec *Méssirout néfesch*, c'est-à-dire lorsque les conditions naturelles constituent un véritable obstacle à leur accomplissement, le mérite est d'autant plus grand.

5. Ainsi, lorsque nous effectuons ce genre d'action avec *Méssirout néfesch*, et que d'après l'ordre naturel des choses, de nombreuses raisons nous empêchent d'agir, la récompense est d'autant plus importante. C'est ce qui est enseigné au nom de Ben Hé Hé dans la *Michna* des « *Pirké Avot* » (chapitre 5), quand il est dit que « la récompense est proportionnelle à la souffrance ». Sous-entendu : quelle que soit la *Mitsva* que l'on cherche à réaliser, plus on rencontre de difficultés à l'accomplir, plus la récompense est grande. Et comme cela est écrit dans les « *Avot dé Rabbi Nathan* » : « *Une seule fois dans la difficulté est préférable à une centaine de fois sans difficulté* ». Lorsqu'une *Mitsva* a été réalisée alors que l'on a dû surmonter un certain nombre de difficultés, son salaire est cent fois plus grand que lorsqu'on l'accomplit avec facilité. [Certes, cela ne doit pas nous empêcher de veiller à ne pas se mettre délibérément dans l'épreuve, puisqu'il interdit d'affirmer que, puisque le salaire d'une *Mitsva* est plus grand lorsqu'on la réalise avec peine, il vaut donc mieux se mettre délibérément en difficulté pour l'accomplir. Comme l'enseigne l'auteur du « *'Hazon Ich* » sur ce passage du premier chapitre du Traité *Chabbath* et ailleurs, où il est dit : « On interpelle ainsi le *Nazir* : « Recule ! Recule ! Ne t'approche pas de ma vigne ». Il n'est pas permis, en aucune façon, de se mettre délibérément dans l'épreuve. Il faut même s'en éloigner le plus possible. Tant et si bien que dans le Traité *Berakhot*, p.60/b, les Sages ont instauré dans les bénédictions du matin une prière spécifique à cet égard : « *Et ne me place pas devant l'épreuve* »]

6. Mais, d'après la Kabbala, on trouve une autre raison à cela. En effet, comme nous venons de l'expliquer, lorsqu'un homme fait du *Hessed*, il déclenche dans le Ciel les lumières qui relèvent de la *Séfirat*

ha'Héssed. Mais il existe une autre *Séfira*, beaucoup plus élevée que toutes les autres, la *Séfrat haKéter*, qui constitue l'expression d'une grâce (*Ra'hamim*) infinie, bien au-delà de tout ce qui relève de la nature. Or, lorsque pour venir en aide aux autres, un homme tente de dépasser ses conditions naturelles, il déclenche alors les lumières relevant de la *Séfrat haKéter*, et grâce à cela, un bienfait immensément plus intense descend du Ciel. C'est pourquoi, lorsqu'un homme se dépasse pour venir en aide à son prochain, il est susceptible de transcender le monde naturel.

7. Et dans le Traité *Chabbath*, p.156/b, il est dit que nous apprenons aussi de *Rabbi Akiva* qu'Israël est au-dessus des influences astrologiques. *Rabbi Akiva* avait en effet une fille dont on lui avait prédit qu'elle mourrait le jour de sa nuit de noces de la morsure d'un serpent. *Rabbi Akiva* fut très attristé par ce mauvais présage. Mais lorsque finalement ce jour arriva, avant d'aller se coucher, sa fille retira la broche qui lui servait à retenir ses cheveux et la planta dans le mur et, sans s'en rendre compte, entre les deux yeux du serpent. Le lendemain matin, tandis qu'elle s'apprétait à refaire sa chevelure, elle découvrit le serpent mort. Son père lui demanda alors : « Qu'as-tu donc fait [pour mériter d'être sauvée de la sorte] ? » Elle répondit : « Hier, un pauvre s'est présenté à mes noces. Mais les invités étaient tellement absorbés par le repas que personne ne fit attention à lui. J'ai donc pris ma part et je lui en ai fait cadeau ». *Rabbi Akiva* s'exclama : « C'est donc parce que tu as accompli cette *Mitsva* ! » Immédiatement après avoir quitté sa fille, *Rabbi Akiva* se rendit à la maison d'étude et enseigna : « La *Tsédaka* sauve de la mort ! Pas seulement de la mort par accident ! Elle sauve même d'une mort certaine ! »

Il ressort de cette *Guémara* que toute action de charité possède cette force. Toutefois, sans vouloir minimiser cette affirmation, on pourrait ajouter que la fille de *Rabbi Akiva* avait accompli une forme très particulière de *Tsédaka*, bien au-delà précisément du cadre naturel. Et pour cause : si déjà les invités étaient si absorbés par le repas de mariage qu'ils ne firent pas attention à cet indigent, ne devait-il pas en être à plus forte raison de la mariée ?! Et si c'est elle précisément qui

fut sensible à la présence de cet homme, c'est donc parce qu'elle était attentive à ce que personne ne manque de rien. D'autant que l'on voit mal la mariée donner la part du repas qui lui était réservée et que la fille de *Rabbi Akiva* aurait très bien pu demander à quelqu'un d'autre de le faire. Or, elle n'a pas agi de cette manière et elle a personnellement pris la peine de lui donner sa propre part ! Voilà ce qui lui a permis de s'attirer les faveurs du Ciel et de recevoir ses bienfaits, transcendant de la sorte les décrets naturels. [Et bien qu'il soit question ici de donner ce que l'on possède, comme l'enseigne la *Guémara*, il faut malgré tout ne pas perdre de vue qu'il existe une multitude de façons de venir en aide à son prochain et qu'elles ont toutes la possibilité de nous attirer les plus grandes bénédictions].

Chapitre 12 : À propos des hauts niveaux auxquels on accède par le mérite de l'étude de la Torah

Première partie : En quoi la spécificité de l'étude de la Torah repose sur le fait qu'à chaque mot étudié, on accomplit un commandement positif (*Mitsva assé*) et on en retire un grand mérite

1. Dans son livre « *Chenot Éliahou* » [un commentaire de la *Michna* imprimé à la fin de certaines éditions des *Michnaiot*], Traité *Péa*, chapitre 1, *Michna* 1, le *Gaon* de Vilna écrit : « Chaque homme doit veiller à s'attacher de toutes ses forces à la Torah. Car chaque mot qu'il étudie constitue une *Mitsva* à part entière... Ainsi, après avoir par exemple étudié une page de *Guémara*, l'homme a accompli plusieurs centaines de *Mitsvot* ». Ce passage est rapporté dans le « *'Hafets 'Haïm* » dans son livre « *Chem Olam* » au chapitre « *Ha'hzakat haTorah* », p.11/d.

2. Et l'auteur du « *Hafets 'Haïm* » ajoute sur place qu'à chaque mot qu'il étudie, l'homme crée un ange qui plaide sa cause.

3. Dans le Talmud de Jérusalem (p.4/a), sur cette *Michna*, on trouve : « Talmud Torah, *Rabbi* Bérakhia et *Rabbi* ‘Hiya de Kfar Dé’houmin [c'est-à-dire Rabbi ‘Hiya qui habitait dans le village de Dé’houmim]. L'un a dit que même l'univers tout entier ne vaut pas une seule parole de Torah ». Sous-entendu : si l'on demandait à un homme de choisir entre recevoir tout l'or, l'argent et toutes les meilleures choses et les meilleurs postes du monde, ou d'y renoncer pour n'étudier qu'un seul sujet de Torah, il devrait choisir cette dernière option. Et ce, parce qu'en vertu de l'étude d'un seul sujet de la Torah, l'homme hérite du monde futur dont la valeur et les plaisirs sont des milliers de fois plus intenses que tout ce que pourrait nous procurer ce monde-ci. [Par ailleurs, pour quiconque se trouve à un niveau élevé, le simple fait d'accomplir la volonté de l'Éternel et de s'approcher de Lui grâce à l'étude de la Torah, ce que lui réserve le monde futur a de toutes les façons beaucoup plus de valeur que toutes les affaires de ce monde-ci]. Le Talmud de Jérusalem est très clair, il ne parle ici que d'un seul petit moment passé à l'étude de la Torah. Mais une heure entière passée à l'étude procure à l'homme encore beaucoup plus.

4. On peut en déduire de quelle manière il faut s'y prendre pour optimaliser son étude de la Torah. Tout d'abord, lorsqu'un homme se demande ce qu'il va bien pouvoir faire dans le futur, qu'il sache qu'il a tout à gagner à se consacrer à l'étude de la Torah. De plus, même s'il se consacre déjà à l'étude ou au contraire, s'il est tellement débordé qu'il ne trouve pas le temps d'étudier, qu'un homme sache que dès qu'il a l'occasion d'étudier, il doit s'y consacrer de toutes ses forces. En agissant ainsi, il est susceptible d'accomplir une très grande quantité de *Mitsvot* en un temps record, chacune d'elles étant, comme nous venons de le voir, absolument fondamentale.

Deuxième partie : En quoi l'étude de la Torah par le peuple d'Israël constitue le but même de toute la Création

1. Dans son livre « *Chem Olam* », « *Ha'hzakat haTorah* » (chapitre 9), le « *Hafets Haïm* » écrit que c'est une chose connue que l'étude constitue en soi un commandement positif de la Torah, comme il est

dit : « *Et vous l'enseignerez et vous les observerez pour les accomplir* ». Or, la raison d'être de la création de l'homme c'est de se consacrer à l'étude de la Torah. Les Sages l'ont enseigné dans le Traité *Sanhédrin*, dans le chapitre « *'Hélek* », p.99/b : « L'homme a été créé pour se consacrer corps et âme à l'étude », comme il est dit : « Ce *Séfer Torah* ne quittera pas ta bouche ».

2. Et dans le « *Néfech ha'Haïm* » (quatrième portique, chapitre 13), on trouve encore d'autres réflexions à ce sujet.

3. Or voilà, la volonté de chaque Juif, c'est de satisfaire son Créateur. Et plus il est conscient que l'étude de la sainte Torah constitue l'objectif principal de la Création, plus il éprouve le désir de faire la volonté de son Créateur, et plus il cherche à étudier la Torah.

4. Ainsi, si l'on désire faire la volonté d'*Hachem* ou acquérir la plus grande récompense qui soit dans le *Gan Eden*, dans la mesure où l'on sait que l'étude de la Torah constitue l'objectif principal de la Création, il faut comprendre en quoi c'est elle qui nous procurera la plus grande proximité avec *Hachem*. En étudiant, on accomplit ainsi Sa volonté et on est à même de recevoir la plus grande récompense qui soit.

5. Il est clair que l'étude de la Torah dont il est question lorsque nous disons qu'elle constitue l'objectif principal de la Création est celle qui provient d'une véritable volonté de préserver la Torah et de l'accomplir. Et *'Has véChalom*, que l'on ne se dise pas : si tel est l'objectif essentiel de la Création, il suffit simplement d'étudier et l'on peut sans problème se décharger de la responsabilité des *Mitsvot*. Car ce n'est pas au sujet d'une étude de ce genre qu'il a été dit qu'elle représente le projet même de la Création. On se reportera à ce sujet au livre « *Ana Avda* » où l'auteur dit au nom du « *Hazon Ich* » que toute la raison d'être d'un homme dans ce monde-ci, c'est de vivre conformément aux exigences de la sainteté, en particulier à ce qui a trait à l'attribut d'édification (*Yéssod*) ; et que la seule voie pour atteindre ce but, c'est l'étude de la Torah. Or, ces deux avis ne se contredisent pas, ils expriment au contraire la même idée. On gardera enfin à l'esprit que même si un homme se trouve en pleine chute spirituelle, cela ne doit pas être une

raison pour qu'il délaisse l'étude de la Torah. Au contraire, qu'il se renforce dans son étude, car cela l'aidera à sortir de cette mauvaise passe et à revenir complètement et rapidement le plus près d'*Hachem*.

Troisième partie : À propos de la métamorphose que produit l'étude de la Torah chez l'homme

1. Dans l'introduction au Zohar, p.12 – on trouve aussi ce passage dans le « *Néfech ha'Haïm* » (quatrième portique, chapitre 15) –, il est dit : « C'est une *Mitsva* d'étudier la Torah et de faire chaque jour tous les efforts possibles en ce sens. Car lorsqu'un homme étudie la Torah, son âme se métamorphose (*nitkénét*) dans une autre âme sainte, au point de devenir celle d'un ange ». Ces mots devraient constituer un stimulant sans précédent pour l'homme, de quoi le pousser à intensifier son étude de la Torah. Car tout Juif désire s'élever et se rapprocher de l'Éternel, Béni soit-Il, devenir plus spirituel, plus pur, améliorer sa réalité présente et devenir plus saint. Et s'il connaissait une méthode infaillible pour atteindre ces perfections, il serait prêt à tout dépenser pour elle. Eh bien qu'il le sache : la porte est grande ouverte ! Comme cela est enseigné ici, en tête de ce chapitre : il suffit qu'il étudie davantage ! Car l'étude de la Torah a le pouvoir de purifier l'âme et de l'élever, étape par étape, jusqu'à *Hachem*. Telles sont la vraie pureté et l'élévation authentique !

2. Mais certaines personnes estiment qu'il est difficile de concevoir cette idée. Et pour cause : extérieurement, l'œil ne perçoit pas de quelle manière l'étude de la Torah modifie l'homme. À première vue, cet homme qui aujourd'hui étudie est le même que celui qui n'étudiait pas hier.

3. Mais chacun doit s'habituer à voir les hommes, non pas selon ce qu'ils laissent paraître extérieurement, mais en vertu de leur dimension spirituelle intérieure. C'est ce que dit le « *'Hazon Ich* » dans son livre « *Émouna ouBitā'hon* » : un homme peut se retrouver à un degré d'élévation spirituelle proche de celle des anges et circuler au milieu des hommes sans que personne ne se doute de rien. Car la vérité ne

relève que de l'intériorité. Tous les *Richonim* expliquent le sens des différents degrés spirituels du prophète, un homme ayant atteint des niveaux si élevés que nous sommes bien dans l'impossibilité de nous les représenter. Pourtant, à propos d'un passage du livre des Rois où la Chounamite s'exclame : « Certes, je sais que c'est un homme de Dieu, un saint, cet homme qui nous visite toujours ! » (*Rois* 2 ; 4, 9), la *Guémara* se demande comment cette femme s'en est-elle rendu compte. Puis, elle répond qu'elle le comprit parce qu'aucune mouche n'approchait de sa table. Par conséquent, mis à part ce détail, il était impossible de savoir qu'Élica était prophète, et ce, malgré les hauts niveaux spirituels qui étaient les siens.

4. Notre intention n'est pas de dire ici qu'un homme a l'obligation de cacher ses actions afin que personne ne puisse deviner son véritable niveau spirituel. Car même s'il est vrai que la discréction (*Tsniot*) est grandement louable, l'auteur du « *'Hovot haLévavot* » nous a enseigné qu'elle peut toutefois comporter de vrais dangers. En effet, lorsqu'un homme se conduit comme les autres afin de dissimuler sa véritable valeur spirituelle, il peut en venir à s'affaiblir sérieusement dans son *Avodat Hachem*. C'est le cas par exemple s'il décide de prier plus vite pour ne pas se démarquer de ses semblables, etc. Et l'auteur du « *'Hovot haLévavot* » ajoute qu'un tel comportement peut faire chuter l'homme et le rabaisser au plus bas niveau qui soit. Voilà pourquoi la plupart du temps, il faut prendre garde à ne pas faire semblant de ne pas être qui l'on est vraiment. Notre intention ici est de dissiper le raisonnement erroné suivant : lorsqu'un homme s'est montré exigeant envers lui-même pendant une certaine période, puis se demande ensuite s'il doit continuer dans cette voie – ou bien, lorsqu'il hésite à se conduire avec davantage d'exigence envers lui-même parce qu'il pense que les efforts à faire dans ce sens ne lui seront pas profitables pour la simple et bonne raison qu'il ne ressentira pas de grands changements – il faut qu'il sache que grâce à cette ascension, il s'élèvera à des milliers de kilomètres de la situation dans laquelle il se trouve présentement, et ce, bien que cela ne soit pas visible à l'extérieur.

5. Mais il existe un autre problème, nettement plus grave. Il arrive

en effet très souvent qu'un homme ait des difficultés à se consacrer à l'étude de la Torah, non pas tant parce qu'il ne fait pas l'expérience des transformations que la Torah a opérées sur lui, que parce qu'il ne ressent aucun changement en son for intérieur.

6. À cela on répondra qu'en vérité, quiconque se consacre à l'étude de la Torah, verra son être se modifier nécessairement et se métamorphoser en une réalité plus sainte et plus raffinée. Et s'il ne le ressent pas au fond de lui, c'est parce qu'il existe un écran, le corps, l'empêchant d'en faire l'expérience immédiate, comme nous l'avons déjà expliqué au chapitre 10 ; que l'on se réfère à ce que nous y avons écrit.

7. Dans le livre « *'Hafets Haïm* », il est dit que si un homme prend la peau d'un animal telle quelle, celle-ci ne comporte aucune forme de sainteté. En revanche, dès lors qu'il la travaille avec l'intention de la consacrer à l'écriture d'un *Séfer Torah*, cette peau devient sainte, comme le sont les rouleaux de la Torah. Ainsi, ajoute le *Rav*, cela est d'autant plus vrai de l'homme qui consacre son intelligence à l'étude de la Torah, et il ne fait aucun doute qu'en agissant ainsi, il sanctifie son intelligence et lui confère une sainteté plus élevée encore que celle d'un *Séfer Torah* ! En effet, dans ce dernier, la Torah est uniquement écrite sur un parchemin, tandis que lorsqu'il l'étudie, l'homme inscrit cette Torah au cœur de son esprit ! Ainsi, la différence entre la situation dans laquelle se trouve l'homme avant d'étudier la Torah et celle dans laquelle il se trouve après l'avoir étudiée est la même que celle qui distingue une simple peau de bête de celle qui a été consacrée à l'écriture d'un *Séfer Torah*, c'est-à-dire une redoutable sainteté.

8. En vérité, chaque Juif, même s'il n'étudie pas la Torah, est saint par le simple fait qu'il est Juif. Mais l'intention du « *'Hafets Haïm* » est de nous faire comprendre ce qui différencie la sainteté attachée à un Juif avant qu'il étudie la Torah et après qu'il l'ait étudiée. Il s'agit là d'une différence de taille : la même qui existe entre une simple peau de bête et un *Séfer Torah*.

9. Par conséquent, même s'il a déjà beaucoup étudié la Torah, chaque fois qu'il s'y consacre, l'homme modifie son essence, la rendant plus

sainte encore, conformément à cette différence qui existe entre une simple peau de bête et un *Séfer Torah*.

Quatrième partie : Sur le fait qu'étudier la Torah, permet de bénéficier d'une aide providentielle proprement surnaturelle

1. Au quatrième portique, chapitre 18, l'auteur du « *Néfech ha'Haïm* » écrit : « Quiconque prend sur lui le joug de la sainte Torah avec sincérité et désintéressement, comme nous l'avons expliqué plus haut, celui-là s'élève au-dessus de toutes les contingences de ce monde ; il est l'objet d'une providence divine exceptionnelle qui le protège des accidents naturels et le soustrait à toutes les formes de déterminisme. Parce qu'il s'attache à la Torah et, pour ainsi dire, à l'Éternel Lui-même, et parce qu'il se sanctifie grâce à la haute sainteté inhérente à la sainte Torah – elle qui se trouve au-delà de tout, infiniment supérieure à tous les mondes, elle qui leur donne vie et les fait être, eux et toutes les forces présentes dans la nature – cet homme donc qui se consacre à la Torah fait vivre et assure la pérennité de tous les mondes, et il se place lui-même au-dessus de toutes les forces naturelles. En effet, comment se pourrait-il que la loi du Tout-Puissant se trouve soumise aux lois de la nature ? »

2. Ainsi, quiconque se consacre à l'étude de la Torah de manière désintéressée reçoit en contrepartie une aide providentielle littéralement surnaturelle, au-dessus de la nature, et ce, bien que les personnes présentes autour de lui ne s'en rendent pas compte. Car même s'il s'agit là de dimensions spirituelles hors du commun, elles se dévoilent ici-bas de manière cachée, de telle sorte que celui qui les observe peut très bien les voir comme autant de causalités naturelles. Mais en vérité, il s'agit là de choses extraordinaires qui relèvent d'une providence divine exceptionnelle descendant du Ciel spécialement pour cet homme. Heureux celui qui en a le mérite ! [Et, des paroles du « *Néfech ha'Haïm*, il me semble que ce n'est pas uniquement grâce à l'étude de la Torah que l'on peut mériter ce genre d'aide providentielle

surnaturelle, mais c'est aussi le cas de beaucoup d'autres dimensions de la vie juive. Pour ce qui est de ce mérite providentiel, on se reportera aussi à ce que nous avons écrit au chapitre 8].

3. Et si ces mots n'ont été écrits qu'à propos de celui qui étudie la Torah de façon désintéressée et non à propos des autres formes d'étude de la Torah, cela ne devrait pas pour autant affaiblir notre volonté d'étudier, parce que l'auteur l'a précisé lui-même lorsqu'il a rappelé avoir déjà abordé ce sujet « plus haut », c'est-à-dire dans le chapitre 3 du quatrième portique. Là-bas en effet, il est clairement dit que ce que l'on appelle « l'étude de la Torah de manière désintéressée » n'a rien à voir avec le fait d'être complètement uni avec *Hachem*, ni d'atteindre les plus hauts niveaux qui soient. En effet, il ne fait aucun doute que cela est loin d'être à la portée de tous. Non, lorsqu'il parle de l'étude de la Torah de manière désintéressée, l'auteur désigne une étude dont le seul but est tout simplement de comprendre la Torah, et non de chercher les honneurs grâce à elle, ou pire de l'étudier dans le but de la critiquer. Or nombreux sont ceux qui peuvent avoir ce mérite, car en général, on étudie la Torah pour la connaître et la comprendre seulement. Voilà ce qu'est l'étude de la Torah de manière désintéressée. Ainsi, même si l'on n'a pas toujours ce mérite, c'est malgré tout, la plupart du temps, pour la connaître et la comprendre que l'on étudie la Torah.

4. Certes, le « *Néfech ha'Haïm* » a expliqué en quoi consiste l'étude de la Torah de manière désintéressée, mais si un homme cherche à satisfaire son Créateur lorsqu'il étudie la Torah, ou s'il le fait avec le sentiment de se rapprocher d'*Hachem*, il est évident qu'il s'agit là d'un niveau plus élevé encore dans l'étude ; et la nature même d'une étude réalisée avec cette intention est aussi de meilleure qualité. Et même si dans le « *Néfech ha'Haïm* », au troisième portique, il est enseigné que faire un avec l'étude de la Torah c'est, par voie de conséquence, faire un avec *Hachem*, et ce, parce que la Torah constitue la parole même de l'Éternel, il existe malgré tout de très nombreux niveaux. Comme cela est expliqué de manière allusive par le « *Néfech ha'Haïm* » lui-même dans le troisième portique où, après avoir recensé un certain

nombre de formes d'attachement à *Hachem*, l'auteur écrit dans le chapitre 14 que le plus haut niveau qui soit consiste, pour celui qui craint vraiment Dieu, à faire au moins en sorte de s'attacher à *Hachem* pendant la prière ; et le *Rav* ajoute juste avant la fin du chapitre, entre parenthèses, qu'il convient aussi d'avoir cette intention lorsque l'on étudie. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est du mérite qui découle de l'étude de la Torah de manière désintéressée, comme le fait qu'elle déclenche une providence particulière surnaturelle, il est écrit noir sur blanc dans le « *Néfech haHaïm* » qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir atteint de très hauts niveaux dans l'étude. Puisqu'au contraire, le plus petit niveau qui soit dans le désintéressement est suffisant, dès lors que l'on ne cherche pas à poursuivre d'autres buts relevant des choses de ce monde, mais uniquement à étudier la Torah avec la volonté de la connaître et de la comprendre.

5. Certes, si l'on ajoute à cette intention de base propre à l'étude de la Torah de manière désintéressée d'autres intentions saintes, il est évident que l'on n'endommagera rien, bien au contraire ! Le fait par exemple d'étudier pour satisfaire le Saint, Béni soit-Il, pour augmenter les mérites du peuple d'Israël afin de lui apporter la délivrance, ou dans le but de l'enseigner aux autres – puisque vouloir enseigner la Torah est une intention légitime tant qu'elle n'est pas gouvernée par l'idée de se rendre important aux yeux des autres –, ou si l'on étudie la Torah dans le but de pouvoir respecter les *Mitsvot*, il est certain que toutes ces bonnes intentions ajoutent à la qualité de l'étude et n'en retranchent rien, comme cela est enseigné dans les « *Pirké Avot* », quiconque étudie dans le but d'enseigner ou d'agir [en accord avec les lois de la Torah] vaut mieux que celui qui l'étudie « *Stam* », c'est-à-dire sans aucune intention particulière.

Chapitre 13 : À propos du fait de se consacrer à l'étude de la Torah et de renoncer aux autres choses empêchant la constance dans l'étude

1. Dans le Traité *Berakhot*, p.61/b, « on a enseigné que l'empire scélérat avait décrété un beau matin qu'Israël devait cesser d'étudier la Torah. Mais *Rabbi Akiva* réunissait les foules aux yeux de tous pour étudier... Il n'a pas fallu plus de quelques jours à l'opresseur pour se saisir de lui. Il fut d'abord conduit en prison... Et lorsque l'on a amené *Rabbi Akiva* sur la place publique pour mettre fin à ses jours, c'était l'heure de la récitation du «*Chéma Israël*». Ses bourreaux ont alors lacéré son corps avec des peignes en fer pendant qu'il prenait sur lui le joug de la royauté divine. Ses élèves lui ont alors demandé : «Jusque-là ?» Et *Rabbi Akiva* leur a répondu : «Toute ma vie, j'ai éprouvé du chagrin à la lecture de ce passage «De toute ton âme – *béKhol nafchekha*», c'est-à-dire «Jusqu'à donner ton âme», et je me demandais si j'aurais un jour l'occasion de l'accomplir. Maintenant que cette occasion se présente à moi, comment pourrais-je ne pas l'accomplir ?» »

2. Et dans le Traité *Sanhédrin*, p.13.b et 14/a : « *Rav Yéhouda* a dit au nom de *Rav* : « Souvenez-vous de cet homme, *Rabbi Yéhouda ben Baba*, que son souvenir soit une bénédiction ! Car s'il les avait oubliées, les lois des sanctions (*Diné knassot*) auraient disparu du sein d'Israël. [Pour pouvoir accomplir les *Diné knassot*, il est en effet nécessaire de disposer de juges (*Dayanim*) qualifiés (*Semoukhim*). Or, il existait à cette époque un décret interdisant la nomination des *Dayanim*, comme cela sera rapporté plus loin]. Car le jour où l'empire scélérat décréta sur Israël que toute personne qui nommerait des *Dayanim* qualifiés serait mise à mort, que fit *Rabbi Yéhouda ben Baba* ?... Il nomma sur-le-champ cinq *Dayanim* : *Rabbi Méïr*, *Rabbi Yéhouda ben Eliaï*, *Rabbi Chimon bar Yo'hai*, *Rabbi Yossi ben 'Halifta* et *Rabbi Elazar ben Chamoua*. *Rav Avia* ajoute à ceux-là *Rabbi Né'hémia*. Lorsque leurs ennemis les surprirent, *Rabbi Yéhouda ben Baba* dit à ses élèves : «Mes enfants ! Fuyez !» Ils lui répondirent : «Mais *Rabbi* ! Qu'en sera-t-il de toi ?" "Je suis pour eux comme un rocher que l'on ne peut renverser".

Les Romains lui ordonnèrent : "Bouge de là !", puis ils le criblèrent de trois cents lances de fer jusqu'à ce que son corps ressemble à une passoire ».

3. Et dans le Traité *Avoda Zara* enfin, à la page 18/a, il est expliqué qu'à l'époque du décret des nations défendant aux Juifs d'enseigner la Torah, *Rabbi Hanina ben Tradion* brava l'interdit. Il transportait avec lui un *Séfer Torah* et enseignait la Torah en public avant d'être pris et brûlé vif avec son *Séfer Torah*.

4. Certes, en général, l'obligation de préserver sa vie repousse tout. Pourtant, lors d'une période de décrets [allant explicitement et intentionnellement à l'encontre de la Torah et des *Mitsvot*, Ndt.], ce n'est plus le cas. Sur ce sujet, on se reportera attentivement au *Choul'han Aroukh, Yoré Déa*, 157.

5. Quo qu'il en soit, nous voyons dans les textes précités que nos Maîtres, les *Tanaïm*, ont sacrifié leur vie pour accomplir la *Mitsva* d'enseigner la Torah au public. On peut donc en déduire l'importance que revêt l'étude de la Torah et l'idée que tout homme est obligé de renoncer à des centaines de choses dès lors qu'elles constituent un obstacle à l'étude de la Torah. En effet, si les plus grands Sages de tous les temps ont été prêts à renoncer à leur propre vie pour la Torah, il ne fait aucun doute que nous devons nous aussi être prêts à renoncer à une multitude de choses pour l'étude de la Torah.

6. Et dans le Traité *Chabbath*, p.83/b, *Rech Lakich* enseigne que les paroles de Torah n'ont de sens que pour celui qui est prêt à mourir pour elles, comme il est dit : « Voilà la Torah, l'homme qui meurt dans la tente » (*Bamidbar 19, 14*). Il ne fait aucun doute que l'on ne parle pas ici d'un homme qui meurt au sens propre du terme dans le but d'étudier la Torah, car s'il meurt, comment s'y prendra-t-il pour étudier ? Au contraire, la *Mitsva* de conserver sa vie est plus importante que tout. [Et les exemples mentionnés plus haut sont le fait d'époques particulières où régnait les décrets des nations, comme nous l'avons déjà expliqué]. L'intention de ce passage est donc de nous faire comprendre que, bien qu'il existe des choses fondamentales aux yeux

des hommes, comme le désir d'exercer telle ou telle profession et de s'enrichir, et qu'au fond de lui, il se sente incapable d'y renoncer – au point qu'à ses yeux cela reviendrait d'une certaine manière à mourir –, la *Guémara* nous enseigne ici que la seule voie authentique pour acquérir la Torah, c'est de renoncer à toutes ces choses pour l'étude de la Torah. Et même si nous avons pris comme exemple des choses qui concernent l'avenir lointain de l'homme, cette exigence concerne aussi bien les petites choses. Ainsi, lorsqu'un homme hésite sur ce qu'il doit faire dans l'heure qui suit – doit-il se consacrer à l'étude de la Torah ou aller discuter d'un évènement qui vient de se passer et qui l'intéresse au plus haut point, ou faire autre chose encore qui l'éloigne de l'étude – si cet homme ressent au fond de lui qu'il lui sera difficile de renoncer à ces distractions, c'est à son intention que cette *Mitsva* a été énoncée : briser cette volonté et choisir d'étudier contre son gré, ce qui revient, dans une certaine mesure, à mourir, c'est-à-dire à faire fi de cette volonté. Voilà ce qui nommé ici acquérir la Torah !

7. La *Guémara* nous enseigne par ailleurs qu'il peut arriver que la réalité soit telle que nous soyons même parfois obligés de renoncer aux besoins nécessaires à l'existence humaine afin de pouvoir étudier la Torah, comme il est dit dans les « *Pirké Avot* » : « Tel est le chemin de la Torah : le pain dans le sel tu mangeras, de l'eau en petite quantité tu boiras, à même le sol tu dormiras, et tu te consacreras à la Torah. Si tu agis de cette manière, heureux sois-tu et heureux soit ton sort, heureux sois-tu dans ce monde-ci et heureux soit ton sort dans le monde futur ». Certes aujourd'hui, en règle générale, il n'est pas nécessaire de renoncer aux nécessités premières afin de pouvoir étudier la Torah. C'est pourquoi les exemples dont parle la *Guémara* peuvent nous paraître obsolètes. Mais quoi qu'il en soit, tout homme doit savoir que si, '*Has véChalom*', les choses prennent pour lui une tournure telle que pour pouvoir étudier la Torah, il se trouve obligé de devoir renoncer aux choses les plus essentielles de l'existence et de vivre chictement, comme l'enseigne la *Michna* précitée des « *Pirké Avot* », qu'il tienne bon comme un rocher et reste droit comme une colonne de fer, qu'il se renforce et n'abandonne pas la Torah. Car c'est à son sujet que les Sages ont dit : « Un seul homme qui désespère vaut mieux que cent

vivant dans la tranquillité ».

8. Nos Sages enseignent ailleurs dans le Traité *Chabbath*, p.83/b : « Rabbi Yonathan a déclaré : «Qu'un homme ne s'abstienne jamais d'entrer dans un *Beth haMidrach* ni d'étudier sur son lit de mort, comme il est dit : «Voilà la Torah, l'homme qui meurt dans la tente» (*Bamidbar 19, 14*). Même au seuil de la mort, qu'il étudie la Torah !» ». En général, l'épreuve que rencontre l'homme pour étudier la Torah n'intervient pas alors qu'il est sur le point de mourir, mais à d'autres moments. Pourtant, si la *Guémara* met l'accent sur ce moment-là précisément, c'est qu'il y a quelque chose à en déduire. Savoir que lorsqu'un homme se trouve dans une situation qui est loin d'être la plus idéale pour pouvoir se consacrer à l'étude ou se rendre au *Beth haMidrach* – soit parce qu'à ce moment-là sa situation affective l'en empêche, soit parce que les conditions matérielles ne s'y prêtent pas –, on apprend de cette *Guémara* qu'il doit tout faire pour ne pas baisser les bras. Et pour cause : s'il a été dit de celui qui se trouve sur le point de rendre l'âme qu'il doit étudier la Torah, c'est-à-dire qu'il doit se rendre au *Beth haMidrach* pour étudier, à plus forte raison en est-il de toutes ces heures où nous ne sommes pas « libres » pour étudier. Car tous ces prétendus obstacles ne sont rien par rapport à une véritable agonie...

Chapitre 14 : Au sujet de la prière

Première partie : Pour une prise de conscience de l'importance de la prière et de ses différentes ramifications

1. Dans le Traité *Berakhot*, p.6/b : « Un Sage dit à *Rav Bibi bar Abayé*, et certains pensent qu'il s'agissait de *Rav Bibi* interrogeant *Rav Na'hman bar Yits'hak* : «Quel est le sens du verset : «La vilenie domine au milieu des hommes» (*Psaumes 12, 9*) ? Il s'agit des choses que l'on trouve dans les mondes supérieurs et que dénigrent les hommes» ». Et *Rachi* explique : « Les choses que l'on trouve dans les mondes supérieurs,

c'est-à-dire la prière qui s'élève dans les hauteurs ». La valeur que l'on a l'habitude de conférer à la prière est en effet bien inférieure à sa valeur réelle et il revient à chacun de faire tout son possible pour revoir son appréciation de la prière et pour comprendre du mieux qu'il le peut le sens authentique de la prière. Or, l'une des manières de le faire consiste à prendre conscience de la nature authentique de la prière et de ses objectifs. C'est ce que nous allons essayer de faire ici.

2. La prière fait référence à de nombreux sujets conformément aux différents domaines qu'elle recouvre : les éloges, les supplications et les remerciements. Comme cela a été enseigné dans le Traité *Berakhot*, p.34/a au sujet des dix-huit bénédictions : « *Rabbi Hanina* a dit que pendant les premières [des dix-huit bénédictions] le fidèle est semblable à un serviteur qui fait l'éloge de son maître devant lui ; pendant les bénédictions intermédiaires, il est semblable à un serviteur qui demande une récompense à son maître ; et lors des dernières bénédictions, il est semblable à un serviteur qui, après avoir reçu sa récompense, se sépare de son maître avant de le quitter ».

3. Dans ce service du cœur que constitue la prière, on trouve encore un autre sous-ensemble : tout d'abord, le sentiment de se rattacher à *Hachem* ; puis, les requêtes proprement dites, lorsque l'on supplie le Créateur de faire en sorte que les choses que l'on demande s'accomplissent pour le bien ; et enfin, le fait même que ces requêtes fassent prendre conscience au fidèle que tout ce qu'il reçoit, il ne le doit qu'à *Hachem* seulement et qu'il n'y a pas d'autre manière de le recevoir [Il y a sûrement encore d'autres subdivisions, mais je n'ai mentionné que celles qui me paraissaient les plus générales].

Deuxième partie : À propos du rattachement de notre pensée à *Hachem*, pendant la prière et à d'autres occasions

1. Nous allons tenter de clarifier quelque peu de quelle manière la pensée permet de se lier à *Hachem*. En soi, le fait de rattacher sa pensée à *Hachem* constitue une *Mitsva* très importante, comme c'est l'avis d'un grand nombre de *Richonim* et d'*A'haronim*. Et cette *Mitsva* n'est

pas propre à la prière, car le plus haut niveau consiste à se rattacher par la pensée à *Hachem* à chaque instant, comme cela est aussi l'avis d'un grand nombre de *Richonim* et d'*A'haronim*. Ainsi, l'auteur du « *Néfech ha'Haïm* » (troisième portique, chapitres 13 et 14) explique que pas un seul instant de leur vie, les *Avot haKedochim* ou Moché *Rabbénou* ne détachèrent leur pensée d'*Hachem* ; que l'on se reporte à ce texte.

2. Certes, pour mériter de penser à *Hachem* à chaque instant, il faut s'élever à de très hauts niveaux. Mais même si l'on ne s'en croit pas capable, on fera des efforts dans ce sens lorsque cela est possible. Or, pour la majorité des gens, le moment le plus approprié pour cela est la prière. Et même si l'on n'y parvient pas tout le temps, que l'on s'y efforce au moins en partie. D'autant que cela dépend beaucoup de la racine propre à chaque âme et de sa situation particulière. Quoi qu'il en soit, même celui qui ne dispose pas du potentiel pour y arriver ne doit pas désespérer. En effet, tout homme est susceptible d'atteindre les plus hauts niveaux dans son *Avodat haChem*, et il est quasiment certain que même s'il n'y parvient pas aujourd'hui, il lui sera donné la possibilité d'y accéder à d'autres occasions. Il s'agit même en réalité d'une règle fondamentale de la *Avodat haChem*, savoir que quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve, même celle qui nous semble la plus difficile, il est fondamental de chercher à faire tous les efforts pour servir *Hachem* de la manière la plus extraordinaire qui soit.

3. Lorsque l'on parle de se rattacher à *Hachem*, certains font l'erreur de croire qu'il ne s'agit que d'un simple sentiment. Certes, même si cette réalité s'exprime le plus souvent dans le cœur, il existe encore un grand nombre de dimensions en dehors de celle-ci, comme cela est mentionné chez les *Richonim* et les *A'haronim* [que l'on se reporte par exemple au « *Chaaré Kedoucha* » du *Rav Haïm Vital*, troisième partie, cinquième portique]. Car, lorsqu'un homme s'attache par la pensée au Créateur, le lien que son âme entretient avec Lui se renforce considérablement et s'intensifie davantage, si bien que le rayonnement spirituel émanant d'*Hachem* jusqu'à cet homme s'accentue.

4. Il serait difficile de s'étendre ici sur une explication détaillée qui

ferait appel à un grand nombre de concepts kabbalistiques. Mais de manière générale, et comme cela ressort des écrits des *Richonim* et des *A'haronim*, de la même manière qu'il est possible de rattacher entre elles deux réalités matérielles grâce à un certain nombre d'actions précises, comme deux planches à l'aide de clous que l'on enfonce avec un marteau, etc., de même, il est possible de relier l'âme avec le Tout-Puissant. Pour se faire, il faut que l'homme se rattaché à son Créateur par la pensée. Et bien que nous n'ayons aucune connaissance de l'essence d'*Hachem*, il est malgré tout possible de se représenter ce lien en comprenant que, grâce à lui, le Saint, Béni soit-Il, déverse sur l'âme de l'homme une sainte abondance spirituelle. Le fait de se rattacher par la pensée à *Hachem* ne relève donc pas uniquement de la pensée ni des seuls sentiments, il s'agit bien d'une réalité concrète. Et il suffit de se concentrer sur cette idée pour adhérer aussitôt et avec plus d'intensité au Créateur à travers un lien spirituel réel.

5. Ainsi, bien que ce lien ne soit que de nature spirituelle, il relève malgré tout d'une réalité concrète et non pas seulement d'un simple sentiment. À l'image des anges qui ne sont que pure spiritualité et que l'on ne peut toucher concrètement, mais qui, malgré tout, existent bel et bien.

6. Or, il faut savoir qu'en dépit de cet attachement, l'âme de chaque Juif est malgré tout connectée au Créateur et reçoit la lumière de Son visage, etc. Ainsi, lorsque nous disons que cet attachement est produit par la pensée se liant à *Hachem*, cela signifie que ce lien se renforce et ajoute à cette réalité déjà présente en chaque Juif.

7. En vérité, c'est chaque *Mitsva* et chaque moment passé à l'étude de la Torah qui ajoutent à ce lien existant entre *Hachem* et l'âme, comme nous l'avons expliqué ci-dessus, et ce, même si on ne le ressent pas. [Nous avons par ailleurs longuement montré, au chapitre 10, pour quelle raison ce sentiment pouvait faire défaut]. Mais l'attachement à l'Éternel par la pensée dont nous parlons ici constitue un lien spécifique porteur de ce sentiment. D'un point de vue spirituel, il comporte en effet un avantage sur les autres formes d'attachement à *Hachem* qui

ne sont pas accompagnées de ce sentiment. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agisse de la chose la plus importante qui soit, car en définitive chacune des *Mitsvot* constituant notre *Avodat Hachem* ont leur propre singularité.

8. Il convient pourtant de ne pas oublier que pour de nombreuses personnes, c'est souvent lorsqu'elles font de leur mieux pour s'attacher à *Hachem* qu'elles n'y parviennent pas. Car en vérité, il faut apprendre à prier simplement en prenant soin de réfléchir au sens des mots, et l'attachement à *Hachem* viendra de lui-même. Certes, il ne faut pourtant pas ignorer les vertus de l'attachement afin de pouvoir s'efforcer toujours davantage à mieux comprendre le sens de ce qu'on lit, puisque c'est de cette manière seulement qu'une telle personne parviendra à se rapprocher de l'Éternel. Par ailleurs, si déjà on en est arrivé là, on fera attention à ne pas faire marche arrière.

9. Dans son livre « *Adir baMarom* », le *Ram'hal* explique que le fait de s'attacher à *Hachem* par la pensée a le pouvoir d'expier les fautes, et ce, parce que cette connexion entre l'âme et le Créateur la nettoie des taches que celles-ci y ont laissées. Mais qu'on y prenne garde ! Cela ne dispense personne des *Mitsvot* liées au repentir, la *Téchouva*, ni de l'obligation que nous avons de nous garder de commettre des *Avérot* ! Au contraire, même si l'on est attentif à ne commettre aucune faute parce qu'on a l'habitude de faire *Téchouva*, à notre grand désespoir, il y a encore beaucoup d'autres choses à améliorer. Mais il n'y a pas lieu d'en parler ici. Que l'on se suffise pour le moment de comprendre que l'attachement à l'Éternel peut grandement nous y aider.

10. Tout le monde doit savoir que la *Mitsva* de s'attacher à *Hachem* est inestimable. Et même si l'on ne devait avoir ce mérite qu'une seule fois par mois, ou plus rarement encore, que chacun tienne bon ; à plus forte raison, celui qui éprouve plus de facilité à accomplir cette *Mitsva* plusieurs fois dans une même journée, pendant la prière ou à d'autres moments, que celui-là fasse tout ce qui est en son pouvoir pour rester attaché à *Hachem*.

11. Dans le « *Néfech ha'Haïm* » (quatrième portique), l'auteur explique

amplement que lorsque l'on étudie la Torah, il n'est pas nécessaire de penser à s'attacher à *Hachem*. Car, dans la mesure où l'on se trouve déjà plongé dans l'étude de la Torah, elle qui constitue la parole même de l'Éternel, on est à ce moment-là automatiquement lié au Créateur. Quoi qu'il en soit, l'auteur du « *Néfech haHaïm* » reconnaîtrait aussi certainement que, bien qu'il ne s'agisse pas ici d'une obligation, quiconque garde cette pensée à l'esprit pendant qu'il étudie s'élève à un niveau supérieur. On se reportera à ce qui est dit dans le troisième portique, au chapitre 14, entre les parenthèses, quelques lignes avant la fin du chapitre ; et aussi, à ce que nous avons écrit à ce sujet dans le chapitre 12, cinquième partie, alinéa 5. Certains ne parviennent même à s'attacher complètement à *Hachem* qu'à travers l'étude de la Torah, elle qui élève l'âme et la lie au Créateur, Béni soit-Il.

12. On se reportera aussi à ce que nous avons écrit dans la deuxième partie du présent chapitre, alinéa 2, à propos de ceux qui éprouvent de grandes difficultés à s'attacher à *Hachem* par la pensée.

Troisième partie : À propos des requêtes que nous formulons dans la prière et des demandes personnelles

1. Parmi les principes fondamentaux sur lesquels repose la prière, on trouve le fait d'être conscient qu'*Hachem* est miséricordieux (*Ra'houm*) et clément ('*Hanoun*) et que, lorsque nous L'interpellons, Il écoute nos requêtes et aide l'homme. Ainsi, il est dit noir sur blanc dans les livres saints qu'une prière ne revient jamais vide. En effet, toute demande qu'un Juif exprime au Créateur est source de délivrance, même s'il peut arriver à l'Éternel d'utiliser cette supplication pour accomplir une autre délivrance plus adéquate. Il est donc important de ne jamais perdre de vue et de croire d'une foi parfaite qu'il arrive fréquemment que cette délivrance qu'il attend a vraiment eu lieu.

2. Or, tout homme doit s'habituer à croire d'une foi parfaite que chaque chose qu'il désire et à propos de laquelle il adresse une requête à *Hachem* ne dépend que du Saint, Béni soit-Il. Il est même écrit que cette conviction constitue l'expression même de la *Mitsva* d'adresser

ses requêtes au Créateur. Il s'agit là d'un véritable service divin (*Avodat Hachem*), même si sans cela, la prière est tout de même acceptée.

3. Lorsque nous demandons des choses qui nous concernent directement, il est aussi très important de s'habituer à le faire dans des supplications (*Ta'hanounim*), car plus une prière est dite dans les pleurs, plus elle a de chances d'être entendue [surtout si le fidèle verse des larmes, comme cela est enseigné dans la *Guémara* : « Les portes des larmes ne sont jamais fermées ». Ainsi, dans le recueil regroupant la correspondance du « *Hazon Ich* », on trouve un conseil pour parvenir à prier dans les larmes et pour réussir dans l'étude de la Torah. Pour ce faire, il convient de prendre conscience, dans un véritable sentiment de désespoir, du peu de mérite dont on dispose face à la Torah, au point de ressentir une profonde douleur et de pleurer sur son propre sort. [Hélas, où moment où j'écris ces lignes, je n'ai pas ce livre sous les yeux].

4. Pour certains, il est plus facile d'exprimer leurs demandes avec leurs propres mots. Or, d'après la *Halakha*, cela est permis. Toutefois, on fera attention d'insérer ces requêtes à la fin du « *Chémona Essré* » (les dix-huit bénédictions), juste avant le dernier « *Yéhi léRatson* ». Quoi qu'il en soit, il est possible d'adresser ses demandes à l'Éternel même en dehors des moments consacrés à la prière communautaire et avec les mots de son choix. [On prendra garde aussi à ne jamais demander le mal de son prochain, *'Has véChalom*, même si celui-ci nous a blessés ; il s'agit là d'un très grave interdit. Il faut toujours prier pour le bien].

Quatrième partie : À propos de cette formidable capacité qu'a la prière de métamorphoser la situation dans laquelle on se trouve

1. Il importe de faire à présent un certain nombre de réflexions visant à montrer jusqu'où va la puissance de la prière, et de quelle manière elle a la faculté d'apporter la délivrance à toute l'assemblée d'Israël comme à chaque Juif en particulier. Ainsi, on a pu voir à travers les générations

comment un certain nombre de situations ont basculé du mal vers le bien grâce à la prière. Ce fut le cas lors de la sortie d'Égypte, comme il est dit dans la *Paracha « Chémot »* (*chap.2, versets 23 et 24*) : « Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et se lamentèrent ; leur plainte monta vers l'Éternel de l'esclavage. Et l'Éternel entendit leurs soupirs et l'Éternel se souvint de Son alliance avec Avraham, Yits'hak et Yaacov ». Au chapitre 3, verset 7 : « Et J'ai accueilli sa plainte contre ses oppresseurs, car Je connais ses souffrances ». Et dans la *Paracha « Vaéra »* (*chap.6, verset 5*) : « Et enfin J'ai entendu les gémissements des enfants d'Israël asservis par les Égyptiens, et Je me suis souvenu de Mon alliance ». Plus loin, dans la *Paracha « Ki Tavo »* (*Dévarim 26, 7*), il est dit : « Nous implorâmes l'Éternel, Dieu de nos pères, et l'Éternel entendit notre plainte, Il considéra notre misère, notre labeur et notre détresse ». Et dans le livre de Samuel (*1 ; 12, 8*), il est écrit : « Alors que Yaacov était venu en Égypte et que vos pères imploraient l'Éternel, l'Éternel donna l'ordre à Moché et Aharon de faire sortir vos pères d'Égypte et de les installer dans ce pays-ci »... Autant de versets enseignant comment, grâce à la force inhérente à la prière d'Israël vers *Hachem*, le peuple mérita de sortir d'Égypte [une partie de ces versets est récitée pendant la prière de *Moussaf de Roch haChana*]. Et bien qu'Avraham *Avinou* ait reçu la promesse que ses enfants seraient délivrés de l'exil, malgré tout, c'est grâce à leurs prières que ces derniers ont eu le mérite de rapprocher l'heure de la délivrance. En effet, bien qu'il fût décrété qu'ils resteraient quatre cents ans en exil, grâce à leurs prières, ces quatre cents ans ont été comptés à partir de la naissance d'Yits'hak, ce qui fait qu'en définitive, ils ne restèrent en Égypte que deux cent dix ans ; que l'on consulte ce que *Rachi* dit à ce sujet, sur le verset 40 du douzième chapitre de la *Paracha « Bo »*.

2. De même, lors de la traversée de la Mer Rouge, à la fin du chapitre 14, au verset 10, on lit : « Comme Pharaon approchait, les enfants d'Israël levèrent les yeux et voici que l'Égyptien était à leur poursuite ; remplis d'effroi, les enfants d'Israël lancèrent des cris vers *Hachem* ». Les enfants d'Israël se trouvaient en danger de mort, puisque d'un côté la mer s'étendait devant eux, et que de l'autre, les Égyptiens les poursuivaient. Mais grâce à leurs prières, ils bénéficièrent de

formidables miracles lors de l'ouverture de la Mer Rouge.

3. Et dans le premier livre de Samuel, au chapitre 12, verset 8, il est dit explicitement que la sortie d'Égypte et l'entrée en Terre d'Israël ont été rendues possibles grâce à la prière, comme nous venons de le voir. Ainsi encore, dans les versets suivants, il est dit : « Mais eux, ils oublieront l'Éternel, leur Dieu ; et Il les livrera à Sisra, chef de l'armée de 'Hatsor, aux Philistins, et au roi de Moav, qui leur firent la guerre. Alors, ils imploreront l'Éternel en disant : « Nous sommes coupables ! Car nous avons abandonné l'Éternel pour servir les Baalim et les Achтарot ! Mais à présent, délivrez-nous de la main de nos ennemis, nous voulons Te servir. Et l'Éternel a alors suscité Yéroubaal [Guidon] et Bédan [Chimchon], Ifta'h et Chmouël. Il vous a soustraits au pouvoir de vos ennemis, et vous avez retrouvé votre sécurité... ».

4. Les miracles dont a bénéficié l'ensemble des enfants d'Israël lors des guerres dont il est fait le récit dans les livres des Juges et au début du livre de Samuel, tous ces prodiges, ils les ont mérités grâce à leurs prières. [Certes, en plus de ces supplications, les enfants d'Israël se repentaient personnellement, comme cela est écrit dans les versets que nous venons de citer, comme il est dit : « Délivrez-nous de la main de nos ennemis, nous voulons Te servir »].

5. De même en ce qui concerne les particuliers. Il est question dans de nombreux endroits du *Tanakh* de formidables délivrances qui furent rendues possibles grâce à la prière. C'est par exemple le cas de 'Hanna qui, grâce à ses prières, a non seulement mérité de donner naissance à un enfant, Chmouël, un garçon qui allait devenir prophète, et mieux encore, puisqu'il sera appelé le plus grand des prophètes [hormis Moché *Rabbénou* toutefois, lui qui se trouve bien au-dessus de tous les autres prophètes]. Ainsi, dans les écrits du *Ari zal* – dans le « *Chaar Roua'h haKodech* », à la page 1/b, dans la préface du « *Chaar haGuilgoulim* » (33, p.36/a), et dans le « *Chaar haPsoukim* », au début du *Séfer Chmouël* (Samuel) –, il est dit qu'en dehors de Moché, le prophète Chmouël fut le plus grand des prophètes, parce qu'il vécut dans ce monde-ci dans un état de prophétie permanente, et par ailleurs,

que tous les prophètes qui l'ont suivi ne doivent leur prophétie qu'au mérite de Chmouël. En effet, explique le *Rav*, il existait alors des résistances spirituelles empêchant les lumières de la prophétie de se dévoiler dans le monde. Vint Chmouël qui, en vertu de l'élévation qui était la sienne, fit disparaître ces obstacles et permit aux prophètes de prospérer ; que l'on se reporte à ces textes.

6. Or, dans le livre 1 de Chmouël (*chap.1, verset 15*) à propos de sa prière, ‘Hanna dit au prophète Eli : « Non maître, je ne suis qu'une femme au cœur navré, je n'ai bu ni du vin, ni une forte liqueur, j'ai seulement épanché mon âme devant l'Éternel ». Ce qui signifie que sa prière provenait d'un épanchement du cœur provenant du plus profond de l'âme. Et pour cause : l'âme provient elle-même des plus hauts lieux qui soient, au plus proche du Trône de Gloire (*Kissé haKavod*). Pourtant, dans ce monde-ci, elle existe à l'intérieur d'un corps. Et bien qu'elle reste attachée à *Hachem*, ce lien perd de son intensité ; il est sans comparaison avec ce qu'il était avant la venue de l'âme dans ce monde. Or, lorsque nous prions, en dehors du fait que nous parlons avec *Hachem*, nous relions à nouveau notre âme au Créateur. Voilà ce qui est appelé dans le verset « épancer son âme », sous-entendu : la libérer, afin qu'elle se rattache à nouveau à sa racine spirituelle, *Hachem*.

7. Et dans l'ouvrage « *Maassé Ich* », une biographie du « *Hazon Ich* » [un ouvrage à propos duquel le *Rav* Haïm Kanievsky *chlita* témoigne dans sa préface l'avoir entièrement relu avant qu'il ne soit imprimé], dans le septième tome, à la page 19, il est question de la force de conviction (*Bita'hon*) du « *Hazon Ich* », de sa confiance en Dieu (*Émouna*), et du fait qu'il répétait sans cesse qu'une seule prière récitée avec détermination est capable d'annuler les plus mauvais décrets. Ainsi, il répondait régulièrement aux questions qu'on lui posait : « *Nou ! haKadoch Baroukh Hou* veut que vous priiez ! » [Car même s'il arrive parfois que l'on soit obligé d'agir (*Hichtadlout*), il faut toujours placer sa confiance en l'Éternel et Lui adresser ses requêtes].

8. Et dans la correspondance du « *Hazon Ich* », il est dit de la prière

qu'elle est comme une baguette magique entre les mains de l'homme, parce qu'elle a le pouvoir de métamorphoser toutes les situations ! [Hélas, je n'ai pas maintenant ce livre sous les yeux pour pouvoir le citer mot à mot]. Or, cela nous concerne directement. Car très souvent, on ressent que le problème ne provient pas de quelque chose en particulier, mais de toute une situation dans laquelle on se trouve embourbé. Il ne faut donc jamais perdre de vue que grâce aux requêtes et aux supplications que l'on adresse à *Hachem*, on a la possibilité de modifier l'ensemble d'une situation.

9. Lorsque le « *'Hazon Ich* » parle d'une « baguette magique », il veut peut-être faire référence à la traversée de la Mer Rouge qui fut rendue possible par la force de la prière. Comme il est dit dans la *Paracha* « *Béchala'h* » (*chap.14, verset 16*) : « Et toi, lève ton bâton, dirige ta main vers la mer et divise-la ! » ; au verset 21 : « Et Moché étendit sa main sur la mer... » ; et au verset 26, lorsque la mer retombe sur les Égyptiens, il est écrit : « Et l'Éternel dit à Moché : « Étends ta main sur la mer, et les eaux retomberont sur l'Égyptien » ; et encore, au verset 27 : « Et Moché étendit sa main sur la mer ».

10. On trouve chez nos Sages deux manières d'expliquer le verset « Étends ta main ». Le *Targoum* Yonathan ben Ouziel sur les versets 16 et 21 explique que l'Éternel ordonna à Moché d'opérer l'ouverture de la mer à l'aide du bâton. Et c'est effectivement ce qu'il fit, comme cela ressort aussi explicitement des « *Tikouné Zohar* » (21). Mais le *Midrach Raba* (21, 9), mentionné par ailleurs dans le « *Kli Yakar* », explique que s'il est dit explicitement « Étends ta main », c'est parce que c'est elle, la main, et non pas le bâton, qui devait opérer l'ouverture de la Mer Rouge.

Chapitre 15 : Sur l'obligation fondamentale qu'il y a à se consacrer le plus possible à l'étude de la Torah

1. Dans le « *Néfech ha'Haïm* » (quatrième portique, chapitre 33), on peut lire : « Nous avons reçu une terrible injonction de la part de l'Éternel : "Ce Séfer Torah ne quittera pas ta bouche et tu t'y consacreras jour et nuit» (*Yéhochoua 1, 8*). Comme cela est enseigné dans la préface du Zohar : « Viens voir combien est grande la force de la Torah et comme elle est supérieure à tout le reste... C'est pourquoi tout homme doit se consacrer à la Torah jour et nuit et ne jamais s'en séparer, comme il est dit : «Tu t'y consacreras jour et nuit». Quiconque s'en sépare ou s'en écarte, c'est comme s'il s'éloignait de l'arbre de vie ».

2. Et dans le « *Tana déBéEliahou* », « *Séder Eliahou Zouta* » (chap.13), il est dit : « Que tout homme se consacre de toutes ses forces aux paroles de Torah, car les paroles de Torah sont comme l'eau et le pain... afin de t'enseigner que de la même manière que l'homme ne peut subsister sans eau et sans pain, il est impossible de vivre sans la Torah. Comme il est écrit : "Ce Séfer Torah ne quittera pas ta bouche et tu t'y consacreras jour et nuit» ». On trouve la même analyse dans le « *Midrach Tan'houma* », *Paracha « Ki Tavo »*, sur le verset : « Si tu écoutes la voix de l'Éternel » (*Dévarim 28, 1*), ainsi que dans la *Paracha « Haazinou »*, et dans le *Midrach Téhilim* (premier *Mizmor*).

3. Les Proverbes (3, 18) enseignent : « *Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'y accrochent...* ». Car il faut s'imprégner et avoir pleinement conscience de cette idée, à savoir que si l'on se trouvait emporté dans les courants d'une rivière et que devant nous apparaissait subitement un solide tronc d'arbre, on s'y agripperait sur-le-champ de toutes ses forces et on ferait tout pour ne pas lâcher prise, ne serait-ce qu'un seul instant, car notre vie en dépend ! Et qui serait suffisamment idiot pour ne pas comprendre que si l'on cédait un seul instant on mourrait noyé à coup sûr ?

4. Il en est exactement ainsi de notre sainte Torah, elle qui est appelée

« un arbre de vie », « *Ilana déHaya* ». Cet arbre grâce auquel, lorsqu'il s'y agrippe de toutes ses forces et qu'il s'y consacre sans interruption, l'homme vit en conformité avec l'existence authentique des mondes supérieurs, attaché et pour ainsi dire uni à la vie éternelle, car le Saint, Béni soit-Il, la Torah et Israël sont une seule et même chose !

5. Au chapitre 34 [du « *Tana déBéEliahou* », Ndt.], il est dit que depuis la destruction du Temple, les enfants ont été chassés de la table de leur père, la Présence divine (*Chékhina*) étant, si l'on peut s'exprimer ainsi, en exil. Or, son seul repos, c'est la Torah. Car, lorsqu'Israël, peuple saint, étudie la Torah comme il faut, il devient lui-même le lieu de résidence (*Mikdach*) pour la *Chékhina*, c'est lui qui la nourrit. Tandis qu'elle réside désormais au milieu des enfants d'Israël, étendant ses ailes au-dessus d'eux, ce qui lui permet de se poser. Comme l'ont enseigné les Sages dans le premier chapitre du Traité *Berakhot* (p.8/b) : « Depuis le jour où le Temple a été détruit, le Saint, Béni soit-Il, ne possède plus dans ce monde que les quatre coudées de la *Halakha* ».

6. Toujours dans ce chapitre, le texte se demande d'où l'on sait que même lorsqu'un seul Juif étudie, la Torah repose sur lui. Puis l'on répond à partir d'un verset : « Partout où l'on mentionnera Mon Nom... ». Et dans le « *Michlé Rabata* », à la fin du chapitre 8, sur le verset : « Quiconque M'a trouvé a trouvé la vie », il est dit : « Le Saint, Béni soit-Il, a déclaré que toute personne qui se tient en présence de paroles de Torah, Moi aussi, Je me tiens à ses côtés, c'est pour cela qu'il a été dit : "Quiconque M'a trouvé a trouvé la vie" ».

7. L'homme avisé prendra garde et comprendra le chemin à suivre dans la sainteté et toute sa vie, il préservera son engagement dans l'étude de la Torah. Il s'écartera de tout ce qui est mauvais ; il choisira ce qui est bon pour lui, pour toutes les créatures et pour tous les mondes ; et il fera plaisir à son Créateur, à Celui qui l'a fait, Béni soit-Il.

Chapitre 16 : « Méssilat Yécharim », chapitre 25

1. Dans son livre le « *Méssilat Yécharim* », le *Ram'hal* explique la voie à suivre pour faire l'acquisition du plus haut niveau qui soit dans la crainte d'*Hachem*. Voilà ce qu'il écrit : « Pour atteindre cette crainte, il est nécessaire de méditer ces deux vérités : la première porte sur la Présence divine, omniprésente dans toutes les parties du monde, et la seconde, sur le fait que l'Éternel dirige toute chose, petite ou grande, et que rien ne Lui échappe, la plus anodine comme la plus importante des choses. Il observe sans distinction la plus petite réalité comme la plus grande, la plus insignifiante comme la plus décisive. Comme il est dit : «Sa gloire emplit la Terre tout entière» (*Isaïe 6, 3*), ou encore : «Quelqu'un pourrait-il se cacher en un lieu occulte sans que Je ne le voie ? Est-ce que Je ne remplis pas la terre et le ciel ?» (*Jérémie 23, 24*). Puis, dans les Psaumes (113, 5) : «Qui est comme l'Éternel, notre Dieu, résidant dans les hauteurs, portant Son regard sur le ciel et la terre», et enfin : «Oui, l'Éternel réside dans les hauteurs et Il voit celui qui est humble, comme Il discerne de loin celui qui s'enorgueillit» (*Psaumes 138, 6*) ». [Les deux premiers versets cités par l'auteur du « *Méssilat Yécharim* » viennent illustrer la première vérité, à savoir que la Présence divine (*Chékhina*) se trouve partout dans le monde ; tandis que les deux versets suivants expriment la seconde vérité : le fait que le Saint, Béni soit-Il, dirige tout ce qui se trouve dans le monde].

2. « Ainsi, lorsqu'un homme prend conscience que, quel que soit l'endroit où il se trouve, il se tient devant Dieu, la vénération et la crainte de faillir en effectuant des actes qui ne conviendraient pas à la majesté divine s'emparent de lui. Ainsi qu'il est dit [dans le Traité *Avot*, chap.2, *Michna* 1] : «Sache ce qu'il y a au-dessus de toi : un œil qui t'observe, une oreille qui t'écoute et le fait que tous tes actes sont consignés dans un livre». Puisque l'Éternel dirige tout, voit tout et entend tout, toutes nos actions laissent une trace et sont consignées dans le livre comme autant de mérites ou de démerites ».

3. « Pourtant, cette vérité ne pourra prendre forme dans l'intellect

humain que si l'on fait l'effort d'y penser régulièrement et d'y porter toute son attention. En effet, dans la mesure où il est loin d'en faire l'expérience concrète, l'intellect ne pourra se la représenter que s'il y réfléchit profondément et qu'il y prend garde. D'autant que même s'il y parvient, cette représentation risque de se perdre s'il ne s'y applique pas avec assiduité. Car de même que seule une réflexion permanente a le pouvoir de nous faire parvenir à une crainte invariable, inversement, l'oubli et la distraction sont les plus grandes causes de sa perte, que ce soit à cause de choses qui nous perturbent ou volontairement, l'inattention constituant l'antithèse même d'une crainte du Ciel permanente ».

4. « C'est pourquoi le Saint, Béni soit-Il, a ordonné au roi que [La Torah] "soit toujours avec lui, et qu'il la lise toute sa vie durant, afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel son Dieu" (*Dévarim 17, 19*). On voit donc en quoi la crainte ne saurait s'apprendre que par la lecture continue [de la Torah]. Et on remarquera aussi que le verset dit bien «afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel», et non pas «afin qu'il craigne». Car le but de l'Écriture est de nous faire comprendre que cette crainte n'est pas innée en l'homme, puisqu'elle lui est au contraire naturellement étrangère en vertu de la dimension matérielle de ses sens ; on ne peut donc en faire l'acquisition que par l'étude seulement. Et l'étude de la crainte n'est possible que par des efforts continus et ininterrompus dans la Torah et dans ses voies ».

5. « Pour ce faire, l'homme doit y réfléchir et s'y consacrer sans relâche ; "lorsqu'il est chez lui ou en chemin, quand il va se coucher et dès qu'il se lève", jusqu'à ce que soit gravée dans sa conscience cette vérité : savoir que la Présence divine est omniprésente et que nous nous tenons réellement devant Lui en permanence. C'est de cette manière seulement que l'homme craindra vraiment Dieu, comme l'enseigne le roi David dans sa prière : "Instruis-moi dans Tes voies, je veux marcher dans Ta vérité ; unis mon cœur à la crainte de Ton Nom" (*Psaumes 86, 11*) ».

6. Ces paroles du « *Méssilat Yécharim* » constituent autant de principes

fondamentaux ayant la force d'amener l'homme aux plus hauts niveaux qui soient. Heureux celui qui prend sur lui, sans promesse pour le futur et sans engagement inébranlable, d'étudier chaque jour ce chapitre. Car s'il comprend en profondeur chacun des mots utilisés dans ce passage, il ne fait aucun doute que cela opérera sur lui une métamorphose exceptionnelle pour son plus grand bien. [Que l'on se reporte à cet égard à ce qui est écrit dans le *Choul'han Aroukh* (*Yoré Dé'a*, 214) à propos de toute personne qui prend sur elle de changer sa conduite pour le bien, qu'elle dise tout d'abord « *Bli néder* » ; et que l'on soit tout particulièrement attentif au fait que, quand on ne dit pas « *Bli néder* » à voix haute, l'idée qu'il ne s'agit pas là d'une promesse. Cette conclusion est en effet sujette à discussion sous la plume du « *Aroukh haChoul'han* » et du « *Lévouch* » ; que l'on se réfère à l'analyse que j'en ai donnée dans mon recueil sur le Traité *Nédarim*, p.15]

7. On pourrait résumer ce passage du « *Méssilat Yécharim* » de la manière suivante : (1) Il y a deux principes fondamentaux. Le premier, le fait que l'homme se trouve en permanence face à son Créateur. Et le second, que tout ce qu'il fait et pense à chaque instant se trouve sous la surveillance divine, que ce soit ses bonnes comme ses mauvaises actions ; et qu'il faudra un jour rendre compte de tout ce que nous avons fait. (2) Si l'homme garde toujours présents à son esprit ces deux principes, ils le protègeront de la faute. Et enfin, que si l'on veut que ces deux principes habitent en permanence l'esprit d'un homme, il est nécessaire qu'il les étudie régulièrement et qu'il y pense sans relâche. [Ce conseil, nous l'avons mentionné ci-dessus lorsque nous avons dit qu'étudier chaque jour le chapitre 25 du « *Méssilat Yécharim* » constitue une aide précieuse].

